

Eutelsat S.A.

Exercice clos le 30 juin 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

MAZARS
Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
S.A. à directoire et conseil de surveillance
au capital de € 8 320 000
784 824 153 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Eutelsat S.A.

Exercice clos le 30 juin 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Eutelsat S.A.,

Opinion

En exécution de la mission confiée au cabinet ERNST & YOUNG Audit par votre assemblée générale en date du 4 octobre 2016 et de la mission complémentaire confiée au cabinet Mazars par votre assemblée générale du 16 juillet 2020 dans le cadre des dispositions de l'article L. 820-3-1 du Code de commerce, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Eutelsat S.A. relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 30 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

■ Evaluation des actifs immobilisés et durée d'utilisation des satellites

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 30 juin 2020, l'actif immobilisé de votre groupe s'élevait à 5,2 milliards d'euros au regard d'un total de bilan de 6,5 milliards d'euros. Cet actif immobilisé est essentiellement composé des écarts d'acquisitions et des contrats clients et relations associées comptabilisés dans le cadre de regroupements d'entreprises, des satellites en orbite ou en cours de construction, des droits d'utilisation ainsi que des équipements au sol.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation de ces actifs et la détermination de la durée d'amortissement des satellites en orbite constituaient un point clé de l'audit en raison (i) de leur importance significative dans les comptes de votre groupe, (ii) des estimations nécessaires pour déterminer la durée d'utilisation attendue des satellites ainsi que l'horizon des flux de trésorerie d'exploitation qui reposent sur des évaluations techniques, (iii) du jugement nécessaire à la détermination des unités génératrices de trésorerie, et (iv) des estimations et des hypothèses utilisées pour la détermination de leur valeur recouvrable, le plus souvent fondée sur des prévisions de flux de trésorerie actualisés dont la réalisation est par nature incertaine.</p>	<p>Les notes 7.1.1, 7.1.2, 7.1.3 et 7.1.4 de l'annexe aux comptes consolidés décrivent les modalités d'évaluation des écarts d'acquisition, d'amortissement des contrats clients et relations associées et celles des satellites en orbite ainsi que les modalités de réalisation des tests de perte de valeur de ces actifs.</p> <p>Nous avons examiné les travaux réalisés par votre groupe pour déterminer la durée d'utilité des satellites et la cohérence des durées retenues avec les données techniques disponibles.</p> <p>Nous avons également examiné les modalités de mise en œuvre des tests de perte de valeur, en particulier la détermination des unités génératrices de trésorerie et les méthodes d'estimation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des autres actifs des unités génératrices de trésorerie. Nous avons porté une attention particulière aux tests de dépréciation (i) des écarts d'acquisition ainsi que (ii) des unités génératrices de trésorerie pour lesquelles la valeur comptable est proche de la valeur recouvrable estimée et celles dont l'historique de performance est limité compte tenu du caractère récent des lancements de satellites.</p>

Nous avons par ailleurs apprécié les principales estimations retenues par la direction pour établir les prévisions de flux de trésorerie, à partir des informations disponibles et dans le contexte de la crise liée au Covid-19, parmi lesquelles les perspectives de marché, les carnets de commandes et les réalisations passées. Nous avons apprécié la pertinence des taux d'actualisation retenus, avec l'assistance de nos experts en évaluation financière et nous avons réalisé des tests de sensibilité.

Nous avons examiné le caractère approprié des informations fournies dans les notes 7.1.1, 7.1.2, 7.1.3 et 7.1.4 de l'annexe aux comptes consolidés.

■ Reconnaissance du chiffre d'affaires et dépréciation des créances clients

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 30 juin 2020, le chiffre d'affaires de votre groupe s'élevait à 1,3 milliard d'euros et les créances clients et les actifs sur contrats clients inscrits au bilan du groupe s'élevaient à 0,4 milliard d'euros. Votre groupe est amené à traiter avec de multiples clients en France et à l'étranger. Le chiffre d'affaires est principalement constitué des produits liés à l'attribution de capacité satellitaire sur la base de conditions contractuelles. Les contrats couvrent généralement des périodes allant de plusieurs mois à plusieurs années.</p> <p>Nous avons considéré que la reconnaissance du chiffre d'affaires et la détermination des provisions pour dépréciation des créances clients et les actifs sur contrats clients constituaient un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes de votre groupe, de la diversité et du volume des contrats existant entre votre groupe et ses clients, ainsi que du jugement nécessaire à l'appréciation du caractère recouvrable des créances clients tout au long de la vie des contrats.</p>	<p>Les notes 6.1 et 7.2 de l'annexe aux comptes consolidés décrivent les modalités de comptabilisation du chiffre d'affaires et les modalités d'évaluation des créances clients.</p> <p>Notre approche d'audit sur la reconnaissance du chiffre d'affaires et la dépréciation des créances clients inclut à la fois des tests sur le contrôle interne et des contrôles de substance, sur les comptes en eux-mêmes.</p> <p>Nos travaux relatifs au contrôle interne ont porté principalement sur la contractualisation, la facturation, le recouvrement et la comptabilisation du chiffre d'affaires. Nous avons examiné les procédures mises en œuvre par votre groupe et testé les contrôles clés identifiés. Nous avons également inclus dans nos équipes des membres ayant une compétence particulière en systèmes d'information de manière à évaluer certains contrôles applicatifs sur les données intégrées dans le système et servant à la reconnaissance du chiffre d'affaires.</p> <p>Nos contrôles de substance, relatifs au chiffre d'affaires et aux dépréciations des créances clients, ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ analyser les clauses contractuelles sur un échantillon de contrats, notamment les nouveaux contrats les plus significatifs de la période et les opérations particulières, afin d'examiner le traitement comptable applicable ;

- ▶ apprécier les hypothèses utilisées dans la reconnaissance du chiffre d'affaires ;
- ▶ examiner avec la direction les raisons du retard de paiement de certains clients et l'estimation des perspectives de recouvrement des créances dans le contexte de la crise liée au Covid-19, en considérant, entre autres, les facteurs tels que les dépôts de garantie, l'historique de paiement et les relations commerciales en cours entre ces clients et votre groupe ;
- ▶ contrôler le calcul de la provision pour dépréciation et sa conformité avec la méthodologie de votre groupe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 30 juillet 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Eutelsat S.A. par les assemblées générales du 22 mars 2001 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit et du 9 novembre 2007 pour le cabinet Mazars.

Au 30 juin 2020, le cabinet ERNST & YOUNG Audit était dans la vingtième année de sa mission sans interruption et le cabinet Mazars était dans la treizième année, dont onze années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou

événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 4 août 2020

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

ERNST & YOUNG Audit

Achour Messas

Pierre-Henri Pagnon

Groupe Eutelsat S.A.

Société anonyme au capital de 658 555 372,80 euros

Siège social : 70, rue Balard 75 015 Paris

422 551 176 R.C.S. Paris

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2020

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en millions d'euros, sauf données par action)	Note	30 juin 2019	30 juin 2020
Produits des activités ordinaires	6.1	1 324,3	1 281,4
Coûts des opérations	6.2	(90,1)	(89,1)
Frais commerciaux et administratifs	6.2	(194,7)	(203,3)
Dotations aux amortissements	7.1.1, 7.1.2, 7.1.3	(474,3)	(486,4)
Autres produits et charges opérationnelles	6.3	13,0	36,5
Résultat opérationnel		578,1	539,1
Coût de la dette nette		(79,9)	(64,0)
Autres produits et charges financiers		(4,9)	(9,7)
Résultat financier	6.4	(84,8)	(73,7)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	6.5	(1,3)	-
Résultat net avant impôt		492,0	465,4
Impôts sur les sociétés	6.6	(97,2)	(111,6)
Résultat net		394,8	353,7
Part attribuable au Groupe		391,3	350,7
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		3,4	3,0
Résultat de base et dilué par action revenant aux actionnaires d'Eutelsat S.A ⁽¹⁾	6.7	0,386	0,346

(1) Il n'existe pas d'instrument dilutif aux 30 juin 2019 et 2020.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2019	30 juin 2020
Résultat net		394,8	353,7
<i>Autres éléments recyclables de gains et pertes du résultat global</i>			
Écart de conversion	7.5.4	6,5	(41,7)
Effet d'impôt		11,2	11,9
Variations de juste valeur des instruments de couverture ⁽¹⁾	7.5.3	(14,4)	9,9
Effet d'impôt		(17,8)	(0,4)
<i>Autres éléments non recyclables de gains et pertes du résultat global</i>			
Variations des engagements de retraite		(22,4)	14,4
Effet d'impôt		5,8	(3,8)
Total autres éléments de gains et pertes du résultat global		(31,2)	(9,7)
Total état du résultat global		363,6	344,0
Part attribuable au Groupe		360,2	341,0
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		3,4	3,0

(1) Les variations de juste valeur des instruments de couverture ne concernent que les couvertures de flux de trésorerie, les couvertures d'investissement net à l'étranger étant présentées en écarts de conversion.

ETATS CONSOLIDES DE LA SITUATION FINANCIERE

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2019	30 juin 2020
Actif			
Écarts d'acquisition	7.1.1	398,4	401,5
Immobilisations incorporelles	7.1.1	279,1	262,8
Immobilisations corporelles et immobilisations en cours	7.1.2	3 881,3	3 856,7
Droits d'utilisation sur contrats de location	7.1.3	657,9	556,3
Actifs financiers non courants	7.3.3	11,5	32,4
Actifs sur contrats clients et coûts d'obtention et d'exécution des contrats non courants	7.2	59,1	74,9
Actifs d'impôts différés	7.7	2,7	36,3
Total des actifs non courants		5 290,0	5 220,8
Stocks		3,9	6,7
Créances clients et comptes rattachés	7.2.1	285,0	335,5
Actifs sur contrats clients et coûts d'obtention et d'exécution des contrats courants	7.2	20,1	17,1
Autres actifs courants		25,3	43,2
Actif d'impôt exigible		10,6	41,7
Actifs financiers courants	7.3.3	92,2	23,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7.3.1	1 453,9	828,1
Total des actifs courants		1 891,0	1 295,8
Total de l'actif		7 180,9	6 516,6

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2019	30 juin 2020
Passif			
Capital social	7.5.1	658,6	658,6
Primes liées au capital		8,0	8,0
Réserves et résultat consolidés		1 412,3	1 193,0
Participations ne donnant pas le contrôle		102,4	70,4
Total capitaux propres		2 181,3	1 930,0
Dettes financières non courantes	7.3.2	2 538,7	2 389,7
Dettes locatives non courantes	7.3.3	507,2	418,7
Autres passifs financiers non courants	7.3.3	60,8	85,6
Dettes sur immobilisations non courantes		7,7	5,9
Passifs de contrats clients non courants	7.2.3	129,0	120,6
Provisions non courantes	7.6	130,8	106,6
Passifs d'impôts différés	7.7	147,5	195,0
Total des passifs non courants		3 521,7	3 322,2
Dettes financières courantes	7.3.2	984,9	857,7
Dettes locatives courantes	7.3.3	75,1	74,7
Autres dettes et passifs financiers courants	7.3.3	217,0	107,6
Fournisseurs et comptes rattachés		59,2	73,4
Dettes sur immobilisations courantes		55,0	45,0
Impôt à payer		11,3	22,8
Passifs de contrats clients courants	7.2.3	59,5	66,8
Provisions courantes	7.6	15,9	16,5
Total des passifs courants		1 477,9	1 264,5
Total du passif et des capitaux propres		7 180,9	6 516,6

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2019	30 juin 2020
Flux d'exploitation			
Résultat net		394,8	353,7
Résultat des sociétés mises en équivalence	6.5	1,3	-
Charges d'impôts et d'intérêts, autres éléments d'exploitation		142,5	61,5
Dotations aux amortissements et aux provisions		507,9	528,6
Impôts différés	7.7	(21,3)	20,4
Variations des clients et comptes rattachés		(1,3)	(72,9)
Variations des actifs sur contrats clients et autres actifs		(17,9)	(8,7)
Variations des fournisseurs et comptes rattachés		2,6	13,3
Variations des passifs de contrats clients et autres passifs		(37,0)	(3,2)
Impôts payés		(116,8)	(110,6)
Trésorerie provenant des opérations d'exploitation		854,6	782,0
Flux d'investissements			
Acquisitions de satellites et autres immobilisations corporelles et incorporelles	7.1.1, 7.1.2	(210,8)	(220,3)
Remboursements d'assurance	2.1	-	85,6
Cessions ⁽¹⁾		67,8	67,5
Acquisitions de titres de participation et autres mouvements ⁽²⁾		(0,3)	(12,5)
Trésorerie utilisée par les opérations d'investissement		(143,3)	(79,7)
Flux de financement			
Distributions		(327,7)	(567,1)
Augmentation des emprunts	7.3.2	1 432,4	518,8
Remboursement des emprunts	7.3.2	(823,7)	(953,7)
Remboursement des dettes locatives	7.3.3	(88,7)	(63,0)
Frais d'émission d'emprunt		(12,6)	(1,2)
Intérêts et autres frais financiers payés		(111,8)	(76,1)
Opérations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle		-	(35,0)
Primes et soultes payées sur instruments financiers dérivés		(32,9)	(151,3)
Autres variations	2.4	-	(0,1)
Trésorerie utilisée par les opérations de financement		35,0	(1 328,6)
Incidence des variations de change sur la trésorerie		3,0	0,6
Augmentation/(Diminution) de la trésorerie		749,3	(625,8)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		704,6	1 453,9
Trésorerie à la clôture de l'exercice		1 453,9	828,1
<i>dont Trésorerie et équivalents de trésorerie à clôture de l'exercice</i>	7.3.1	1 453,9	828,1
<i>dont Découverts compris dans les dettes à clôture de l'exercice</i>		-	-

⁽¹⁾ Les cessions incluent les deux versements de 67,5 millions d'euros intervenus en août 2018 et en août 2019 suite à la cession du satellite E25B à son copropriétaire, Es'Hailsat pour 135 millions d'euros.

⁽²⁾ Au 30 juin 2020, les acquisitions de titres de participation incluent le paiement de 10 millions d'euros lié à l'acquisition d'une participation dans Broadpeak, voir Note 2.4 « Acquisition d'une participation dans Broadpeak ».

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en millions d'euros sauf données par actions)	Capital social			Réserves et résultat	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
	Nombre	Montant	Primes				
Au 30 juin 2018	1 013 162 112	658,6	8,0	1 376,6	2 043,2	97,5	2 140,8
Résultat net de la période	-	-	-	391,3	391,3	3,4	394,8
Autres éléments de gains et pertes du résultat global	-	-	-	(31,2)	(31,2)	-	(31,2)
Total du résultat global	-	-	-	360,2	360,2	3,4	363,6
Actions propres	-	-	-	-	-	-	-
Distributions de dividendes	-	-	-	(324,2)	(324,2)	(3,5)	(327,7)
Avantages aux salariés sur souscription d'actions et actions gratuites	-	-	-	-	-	-	-
Transactions avec des participations ne donnant pas le contrôle et autres	-	-	-	(0,3)	(0,3)	1,2	1,0
Au 30 juin 2019	1 013 162 112	658,6	8,0	1 412,3	2 078,9	102,4	2 181,3
Résultat net de la période	-	-	-	350,7	350,7	3,0	353,7
Autres éléments de gains et pertes du résultat global ⁽¹⁾	-	-	-	(9,7)	(9,7)	-	(9,7)
Total du résultat global	-	-	-	341,0	341,0	3,0	344,0
Actions propres	-	-	-	-	-	-	-
Distributions de dividendes	-	-	-	(567,5)	(567,5)	-	(567,5)
Avantages aux salariés sur souscription d'actions et actions gratuites	-	-	-	-	-	-	-
Transactions avec des participations ne donnant pas le contrôle et autres ⁽²⁾	-	-	-	7,2	7,2	(34,9)	(27,8)
Au 30 juin 2020	1 013 162 112	658,6	8,0	1 193,0	1 859,6	70,4	1 930,0

(1) Les variations des autres éléments de gains et pertes du résultat global sont détaillées dans les notes 7.5.3 « Variation de la réserve de réévaluation des instruments financiers » et 7.5.4 « Réserve de conversion ».

(2) Les transactions avec des participations ne donnant pas le contrôle correspondent principalement au rachat des parts minoritaires d'Eutelsat Networks et Eutelsat International voir note 2.4.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTE 1. PRESENTATION GENERALE	9
1.1 Activité.....	9
1.2 Exercice fiscal	9
1.3 Approbation des comptes	9
NOTE 2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	9
2.1 Incident sur le satellite EUTELSAT 5 West B.....	9
2.2 Lancement du satellite Konnect.....	9
2.3 Bande C.....	9
2.4 Acquisition des parts minoritaires d'Eutelsat Networks et Eutelsat International	9
2.5 Acquisition d'une participation dans Broadpeak	9
2.6 INCIDENCES DU COVID	10
NOTE 3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	11
3.1 Périmètre de consolidation	11
3.2 Principales évolutions du périmètre de consolidation	13
NOTE 4. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	13
4.1 Bases de préparation des comptes	13
4.2 Règles de présentation.....	13
4.3 Jugements comptables et estimations significatives	14
NOTE 5. INFORMATION SECTORIELLE	14
NOTE 6. NOTES ANNEXES DU COMPTE DE RESULTAT	15
6.1 Chiffre d'affaires	15
6.2 Charges opérationnelles.....	16
6.3 Autres produits et charges opérationnels.....	18
6.4 Résultat financier	18
6.5 Titres des sociétés mises en équivalence.....	19
6.6 Impot sur les sociétés.....	19
6.7 Résultat par action	19
NOTE 7. NOTES ANNEXES DU BILAN	20
7.1 Actifs immobilisés.....	20
7.2 Créances, actifs et passifs sur contrats clients et coûts d'obtention et d'exécution des contrats.	27
7.3 Actifs et passifs financiers	30
7.4 Juste valeur des instruments financiers.....	37
7.5 Capitaux propres	39
7.6 Provisions	40
7.7 Actifs et passifs d'impôts.....	43
NOTE 8. PARTIES LIEES	44
NOTE 9. ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	45
NOTE 10. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	45

NOTE 1. PRESENTATION GENERALE

1.1 ACTIVITE

Exploitant de la capacité sur 39 satellites, le Groupe est l'un des leaders dans les services fixes par satellite. Il exploite et fournit principalement de la capacité pour des Services Vidéo, des Données Fixes, ainsi que des Services aux gouvernements et offre également de la capacité dans des applications de Connectivité (Haut Débit Fixe et Connectivité Mobile), à fort potentiel de croissance. Grâce à sa flotte de satellites, le Groupe couvre l'ensemble du continent européen, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, ainsi que l'Afrique sub-saharienne, une partie importante des continents asiatiques et le continent américain.

1.2 EXERCICE FISCAL

L'exercice a une durée de 12 mois du 1^{er} juillet au 30 juin.

1.3 APPROBATION DES COMPTES

Les états financiers consolidés au 30 juin 2020 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration qui les a arrêtés par une délibération en date du 30 juillet 2020. Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires qui aura lieu le 8 octobre 2020.

NOTE 2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2.1 INCIDENT SUR LE SATELLITE EUTELSAT 5 WEST B

Le satellite EUTELSAT 5 West B a été lancé le 10 octobre 2019. La Groupe a annoncé le 24 octobre 2019 qu'un incident avait eu lieu sur l'un des deux panneaux solaires du satellite et a confirmé le 17 janvier 2020 la perte du panneau solaire sud. La perte de puissance qui en résulte implique qu'environ 45 % de la capacité du satellite peut être exploitée. Le satellite a été mis en service le 21 janvier 2020. EUTELSAT 5 West B est entièrement assuré contre l'éventualité d'un sinistre partiel ou total par une assurance dite « lancement plus un an ». A ce titre, un produit d'assurance de 92,2 millions d'euros correspondant à la totalité de l'indemnisation a été reconnu en autres produits opérationnels au cours de l'exercice clos le 30 juin 2020. Ce montant a été versé à hauteur de 85,6 millions d'euros en juin 2020 présentés en flux d'investissement dans le tableau des flux de trésorerie. Le solde a été reçu en juillet 2020. La totalité des coûts engendrés par cet incident a été comptabilisée en autres charges opérationnelles dans les comptes au 30 juin 2020.

2.2 LANCEMENT DU SATELLITE KONNECT

Le satellite EUTELSAT KONNECT a été lancé avec succès le 16 janvier 2020. EUTELSAT KONNECT assurera la couverture totale ou partielle de 40 pays d'Afrique et de 15 pays d'Europe et permettra de fournir des services de haut débit fixe. Il opérera à pleine capacité au début de l'année 2021.

2.3 BANDE C

La FCC (le régulateur américain des communications) a publié le 3 mars 2020 une décision fédérale confirmant la libération des fréquences 3,7-4 GHz sur le territoire américain (CONUS continental US), actuellement utilisées par des opérateurs satellites. Ces fréquences seront ensuite allouées lors d'une procédure d'enchères publiques pour des services de téléphonie 5G. Par ailleurs, la FCC a proposé un paiement incitatif à destination des opérateurs satellitaires occupant actuellement ces fréquences afin de libérer cette bande de fréquence à partir d'un calendrier accéléré. A ce titre, cette décision permettrait au Groupe de percevoir un montant maximal de 507 millions de dollars U.S. si la totalité des fréquences concernées est libérée d'ici le 5 décembre 2023. Les coûts de transition liés à la libération de ces fréquences seront remboursés en quasi totalité. Les comptes consolidés annuels au 30 juin 2020 ne sont pas impactés par cette décision.

2.4 ACQUISITION DES PARTS MINORITAIRES D'EUTELSAT NETWORKS ET EUTELSAT INTERNATIONAL

Le 30 janvier 2020, Eutelsat S.A. a procédé au rachat des 49% d'intérêts minoritaires dans ses filiales Eutelsat International et Eutelsat Networks pour un montant de 35 millions d'euros. Cette transaction est assortie d'une clause de earn-out payable entre septembre 2020 et septembre 2023.

2.5 ACQUISITION D'UNE PARTICIPATION DANS BROADPEAK

Le 2 juillet 2019, Eutelsat a pris une participation de près de 20% au capital de Broadpeak, un des leaders des solutions de distribution de contenus vidéo. Cette opération permettra aux deux groupes de mettre en commun leurs moyens technologiques pour élargir leurs portefeuilles de services respectifs auprès des opérateurs télécoms, des groupes de médias et des fournisseurs de contenus et de développer de nouvelles solutions permettant l'intégration du satellite à la nouvelle génération 5G de réseaux mobiles. L'investissement d'Eutelsat, sous forme d'actions et d'obligations convertibles, représente un montant de l'ordre de 10 millions d'euros, comptabilisé en actif financier non courant.

2.6 INCIDENCES DU COVID

Le chiffre d'affaires du groupe a été impacté négativement par la crise du Covid-19 depuis la mi-mars, s'agissant notamment de :

- La Vidéo professionnelle, en particulier l'utilisation occasionnelle (environ 1% du chiffre d'affaires du Groupe) qui est affectée par le report ou l'annulation d'événements notamment sportifs ;
- La Connectivité Mobile (6% du chiffre d'affaires du Groupe) qui est touchée par l'effet de la crise sur le trafic aérien et maritime ;

Plus généralement le rythme de matérialisation des nouvelles opportunités commerciales connaît également un ralentissement plus global.

Par ailleurs, la crise a généré deux effets sur la génération de trésorerie du Groupe :

- D'une part, un décalage au niveau des encaissements clients et donc une détérioration du besoin en fonds de roulement lié aux créances clients.
- D'autre part, le report de certains paiements lié au décalage de programmes de satellites, la crise du Covid-19 ayant affecté les activités des constructeurs de satellites et des lanceurs et le déploiement d'antennes au sol. Ainsi le lancement d'EUTELSAT QUANTUM, prévu pour le troisième trimestre de l'année civile 2020 a été retardé d'un trimestre et le déploiement de l'infrastructure au sol nécessaire à l'entrée en service du satellite KONNECT a été partiellement retardée.

Ces deux effets se compensent largement au niveau des flux de trésorerie nette du Groupe.

Les hypothèses retenues pour les tests d'impairment des actifs long terme, dont les résultats sont décrits en Note 7.1.4, ainsi que pour l'évaluation des provisions sur créances clients (Voir Note 7.2.1) ont fait l'objet d'une mise à jour sur base des informations disponibles à date.

Le Groupe dispose de trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des lignes de crédits non utilisées pour un montant total de plus de 1 milliard d'euro au 30 juin 2020. Enfin, le ratio de dette nette rapportée à l'EBITDA au 30 juin 2020 - tel que défini dans les clauses de covenants des contrats d'emprunt in fine et dettes structurées— est respecté au 30 juin 2020 (voir Note 7.3.2).

NOTE 3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent la Société Eutelsat S.A., ses filiales et les sociétés sur lesquelles elle exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint ou une influence notable (l'ensemble constituant le « Groupe »).

PRINCIPES COMPTABLES

Les filiales sont toutes des entités dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle. Le contrôle se caractérise par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, généralement mais pas systématiquement accompagné de la détention de plus de la moitié des droits de vote. L'existence et les effets des droits de votes potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles, le pouvoir de nommer la majorité des membres des organes de direction et l'existence de droits de veto sont autant d'éléments pris en compte pour déterminer si le Groupe contrôle une entité. Les filiales sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale, à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à partir de la date où ce contrôle cesse d'exister. La part d'intérêt qui n'est pas attribuable directement ou indirectement au Groupe est comptabilisée en participations ne donnant pas le contrôle.

Les comptes des sociétés sous contrôle conjoint sont consolidés par mise en équivalence lorsque celles-ci sont qualifiées de coentreprises et suivant le pourcentage d'intérêt propre à chaque élément du bilan et du compte de résultat lorsqu'elles sont qualifiées d'activités conjointes.

Les comptes des entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20%.

3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au 30 juin 2020, la liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est la suivante :

Sociétés	Pays	Méthode de consolidation	% de contrôle au 30 juin 2020	% d'intérêt au 30 juin 2020
Eutelsat S.A.	France	IG	100,00%	100,00%
Sous-groupe Eutelsat S.A.				
Eutelsat Broadband Services	France	IG	100,00%	100,00%
Fransat S.A.S	France	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat do Brasil S.A. ⁽¹⁾	Brésil	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Participatoes ⁽¹⁾	Brésil	IG	100,00%	100,00%
Satmex Holding BV ⁽¹⁾	Pays-Bas	IG	100,00%	100,00%
Satelites Mexicanos SMVS ⁽¹⁾	Mexique	IG	100,00%	100,00%
EAS Delaware Corp.	Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Satelites Mexicanos Administracion SMVS ⁽¹⁾	Mexique	IG	100,00%	100,00%
Satelites Mexicanos Tecnicos SMVS ⁽¹⁾	Mexique	IG	100,00%	100,00%
Satmex US LLC ⁽¹⁾	Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Servicios de Telecom. do Brasil Ltd ⁽¹⁾	Brésil	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Latam Corp.	Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Skylogic S.p.A.	Italie	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Latin America ⁽¹⁾	Panama	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Russia ⁽¹⁾	Russie	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Services und Beteiligungen GmbH	Allemagne	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Inc.	Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat America Corp.	Etats-Unis	IG	100,00%	100,00%

Sociétés	Pays	Méthode de consolidation	% de contrôle au 30 juin 2020	% d'intérêt au 30 juin 2020
Eutelsat UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Polska spZoo	Pologne	IG	100,00%	100,00%
Skylogic Finland Oy	Finlande	IG	51,00%	51,00%
Skylogic France SAS	France	IG	51,00%	51,00%
Skylogic Germany GmbH	Allemagne	IG	51,00%	51,00%
Skylogic Mediterraneo S.r.l	Italie	IG	100,00%	100,00%
Irish Space Gateways	Irlande	IG	51,00%	51,00%
CSG Cyprus Space Gateways	Chypre	IG	51,00%	51,00%
Skylogic Eurasia	Turquie	IG	51,00%	51,00%
Skylogic Greece	Grèce	IG	51,00%	51,00%
Skylogic España S.A.U.	Espagne	IG	51,00%	51,00%
Skylogic Croatia d.o.o.	Croatie	IG	51,00%	51,00%
Eutelsat do Madeira Unipessoal Lda	Madère	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Asia	Singapour	IG	100,00%	100,00%
ES172 LLC	États-Unis	IG	100,00%	100,00%
EA172 UK	Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
ES 174E LTD ⁽¹⁾	Chypre	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Australia PTY Ltd	Australie	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Middle East	Dubai	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat International	Chypre	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Network ⁽¹⁾	Russie	IG	100,00%	100,00%
Taurus Satellite Holding	Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Broadband4Africa Limited	Royaume-Uni	IG	100,00%	100,00%
Broadband4Africa France SAS	France	IG	100,00%	100,00%
Broadband4Africa Italy Srl	Italie	IG	100,00%	100,00%
Broadband4Africa Israel Ltd	Israël	IG	100,00%	100,00%
Konnect Africa Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	IG	100,00%	100,00%
Konnect South Africa Ltd	Afrique du Sud	IG	100,00%	100,00%
Konnect Africa RDC ⁽¹⁾	République démocratique du Congo	IG	100,00%	100,00%
Konnect Broadband Tanzania Limited	Tanzanie	IG	100,00%	100,00%
Eurobroadband Infrastructure SARL	Suisse	IG	51,00%	51,00%
Eurobroadband Services	Italie	IG	51,00%	51,00%
Eutelsat BH D.O.O. SARAJEVO ⁽¹⁾	Bosnie	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Bulgaria ⁽¹⁾	Bulgarie	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat MENA FZ-LLC	Dubai	IG	100,00%	100,00%
Noorsat Media City	Chypre	IG	100,00%	100,00%
Noor Al Sharq	Jordanie	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat Cyprus Ltd ⁽¹⁾	Chypre	IG	100,00%	100,00%

IG : Intégration globale

(1) Sociétés dont l'exercice fiscal est clos au 31 décembre pour des raisons légales ou historiques. Les autres sociétés ont un exercice fiscal clos au 30 juin.

3.2 PRINCIPALES EVOLUTIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.2.1 Exercice clos le 30 juin 2020

Il n'y a pas eu d'évolution significative du périmètre de consolidation du Groupe au cours de l'exercice.

3.2.2 Exercice clos le 30 juin 2019

Le 23 novembre 2018, Eutelsat SA a cédé la participation de 49% qu'elle détenait dans Eurobroadband Retail à une société du groupe Viasat, déjà actionnaire à hauteur de 51% (voir note 6.5 « Titres des sociétés mises en équivalence »). Cette cession n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2019.

NOTE 4. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

4.1 BASES DE PREPARATION DES COMPTES

Les états financiers consolidés au 30 juin 2020 sont établis selon le référentiel IFRS tel qu'approuvé par l'Union Européenne en vigueur à cette date et dont les textes sont disponibles à l'adresse Internet suivante : http://ec.europa.eu/commission/index_fr

Le Groupe applique depuis le 1^{er} juillet 2019 les nouvelles normes et interprétations décrites ci-dessous et adoptées par l'Union Européenne :

- IFRIC 23 "Incertitude relative aux traitements fiscaux", qui apporte des clarifications concernant la détermination du résultat imposable, les bases d'impositions, les reports de déficits, les crédits d'impôt non utilisés ainsi que les taux d'imposition en cas d'incertitude relative à un traitement fiscal,
- Le cycle d'amélioration des IFRSs 2015-2017,
- Amendements à IAS 28 « Participations dans les entreprises associées »,
- Amendements à IFRS 9 « Instruments financiers »,
- Amendements à IAS 19 « Avantages au personnel ».

Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'effet significatif sur les états financiers du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe applique déjà par anticipation la norme IFRS 16 « Contrats de location » depuis le 1^{er} juillet 2018.

4.2 REGLES DE PRESENTATION

4.2.1 Conversion des états financiers et transactions en devises étrangères

La monnaie de référence et de présentation des états financiers est l'euro.

Les filiales situées dans des pays en dehors de la zone euro tiennent leurs comptabilités dans la devise la plus représentative de leurs environnements économiques respectifs. Les éléments bilanciaux sont convertis au taux de change de clôture. Les éléments du compte de résultat sont convertis au taux de change moyen de la période. Les écarts de conversion du bilan et du compte de résultat qui proviennent des variations de taux de change sont présentés en écarts de conversion dans les capitaux propres. Le Groupe ne consolide aucune société dont la devise fonctionnelle est celle d'une économie hyper inflationniste.

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en monnaie fonctionnelle aux taux de change des jours des transactions. Les gains et les pertes de change résultant du règlement de ces transactions et de la conversion au taux de change de clôture des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en résultat de change.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion des avances capitalisables consenties à des filiales étrangères et faisant partie de l'investissement net dans la filiale consolidée sont enregistrés directement en capitaux propres sous la rubrique écart de conversion.

La principale devise étrangère utilisée est le dollar U.S. Le taux de clôture retenu est de 1,128 dollar U.S. pour 1 euro et le taux moyen de la période est de 1,105 dollar U.S. pour 1 euro.

4.2.2 Présentation des actifs et passifs courants et non courants

Les actifs et les passifs courants sont ceux que le Groupe s'attend à réaliser, consommer ou régler durant le cycle d'exploitation normal, qui est inférieur à 12 mois. Tous les autres actifs et passifs sont non courants.

4.3 JUGEMENTS COMPTABLES ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIVES

La préparation des états financiers consolidés du Groupe requiert le recours à des jugements et estimations susceptibles d'impacter certains éléments d'actif et de passif et les montants des produits et des charges qui figurent dans ces états financiers et les notes qui les accompagnent. La Direction est amenée à revoir ces estimations et appréciations de manière constante sur la base de l'expérience passée et des autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Le dénouement des opérations sous-jacentes à ces estimations et hypothèses pourrait résulter, en raison de l'incertitude attachée à ces dernières, en un ajustement significatif des montants comptabilisés au cours d'une période subséquente.

Dans le cadre de l'établissement des états financiers au 30 juin 2020, la Direction a exercé son jugement, notamment au regard de la valeur recouvrable des actifs, de la reconnaissance du chiffre d'affaires, de l'estimation des provisions et l'appréciation des passifs éventuels, de la comptabilisation des actifs et passifs d'impôt, et de l'évaluation du risque clients.

NOTE 5. INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe considère qu'il n'opère que dans un seul secteur opérationnel se fondant sur l'appréciation des services rendus et la nature des risques associés, plutôt que sur leur destination. Il s'agit de la fourniture de services de communications par satellite pour la vidéo, les réseaux d'entreprise et à haut débit, et les mobiles, principalement aux opérateurs de communications et diffuseurs internationaux, intégrateurs de réseaux d'entreprise et entreprises pour leurs besoins propres.

Les indicateurs de performance suivis par le Directeur général, les Directeurs Généraux Délégués et la Directrice financière, qui forment le principal organe de décision opérationnel du Groupe l'organe de décision opérationnel, sont les suivants :

- le chiffre d'affaires ;
- l'EBITDA défini comme le résultat opérationnel avant dotations aux amortissements, dépréciations d'actifs, autres produits et charges opérationnels et le taux de marge de l'EBITDA par rapport au chiffre d'affaires ;
- les investissements cash couvrant les acquisitions de satellites, d'autres immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les paiements au titre des facilités de crédit à l'exportation et au titre des dettes locatives, les investissements cash s'entendent nets des produits d'assurance y afférent, le cas échéant ;
- le cash-flow discrétionnaire défini comme les flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation duquel sont soustraits les investissements cash ainsi que les intérêts et autres frais financiers payés nets des produits d'intérêt reçus ;
- Le ratio de dette nette sur EBITDA (voir note 7.3.4 « Dette nette »).

Le reporting interne est une présentation du compte de résultat consolidé du Groupe suivant une répartition de postes différente des états financiers consolidés afin de faire ressortir ces indicateurs de performance mais dont les principaux agrégats sont identiques à ceux figurant dans les comptes consolidés du Groupe. Le reporting est établi conformément aux principes IFRS appliqués par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

La majeure partie des actifs du Groupe est constituée des satellites en orbite, le reste des actifs étant principalement localisé en France, en Italie et au Mexique.

NOTE 6. NOTES ANNEXES DU COMPTE DE RESULTAT

6.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

PRINCIPES COMPTABLES

La majorité des contrats concernent la fourniture de services de capacité satellitaire auprès de clients distributeurs (qui revendent la capacité à des utilisateurs finaux) et de clients utilisateurs (qui utilisent la capacité pour leurs propres besoins). Ces contrats couvrent généralement des périodes allant de plusieurs mois à plusieurs années à l'exception de certains contrats portant sur de la fourniture de capacité occasionnelle de courte durée. Pour l'ensemble de ces contrats, le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure du transfert de contrôle sur la période contractuelle.

Certains contrats incluent des contreparties variables telles que des prix variables ou des périodes de gratuité. Pour ces contrats, le Groupe estime le montant de contrepartie auquel il aura droit en échange de la fourniture des services promis au client et en tient compte dans la reconnaissance du chiffre d'affaires dès lors qu'il est hautement probable que la levée ultérieure de l'incertitude relative à la contrepartie variable ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du chiffre d'affaires comptabilisé.

Le Groupe prend parfois à sa charge des frais marketing (promotion, publicité, ...) ou techniques (principalement des achats et installations d'antennes) pour le compte de certains clients. Lorsque ces frais ne sont pas distincts du service transféré au client, ils constituent une même obligation de performance avec le service de capacité et la contrepartie payable au client est reconnue en réduction du chiffre d'affaires sur la durée du contrat. Lorsque la contrepartie payable au client est octroyée en contrepartie d'un service distinct de la part du client, elle est comptabilisée en charges opérationnelles.

Certains contrats prévoient la possibilité d'une résiliation anticipée. Lorsque ces indemnités sont versées dans le cadre d'une modification de contrat qui ne porte pas sur des services distincts du contrat existant et qui ne forme donc qu'une seule et même obligation de performance avec les services partiellement remplis à la date de modification, ces indemnités sont étalées sur la durée de vie du contrat renégocié.

Dans le cadre de son activité de Haut Débit Fixe, le Groupe vend à ses clients des terminaux en complément de la fourniture de capacité satellitaire. Lorsqu'un terminal est spécifique et que l'utilisation de la capacité ne peut se faire que via cet équipement, le service de capacité et la vente du terminal ne constituent qu'une seule obligation de performance remplie progressivement. Le chiffre d'affaires du service de capacité est reconnu sur la durée moyenne de la relation client et celui du terminal sur la durée moyenne d'utilisation de l'équipement. La charge d'achat du terminal est étalée sur la même durée que la vente, en tant qu'un coût d'exécution du contrat. L'actif et le passif relatifs à l'étalement de l'achat et de la vente du terminal sont présentés de manière distincte en autres actifs et passifs de contrats clients. Lorsqu'un terminal n'est pas spécifique à une capacité satellitaire mise à disposition par le Groupe, il constitue une obligation de performance distincte du service de capacité dont le transfert de contrôle au client se fait à un instant donné. Le chiffre d'affaires et la charge d'achat de l'équipement sont intégralement reconnus lors du transfert de contrôle.

6.1.1 Chiffre d'affaires par application

Le chiffre d'affaires par application se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2019	30 juin 2020
Broadcast	790,9	784,6
Données & Vidéo Professionnelle	199,9	175,3
Services aux gouvernements	161,5	161,1
Haut Débit Fixe	80,4	76,7
Connectivité Mobile	80,3	78,7
Total Activités opérationnelles	1 313,1	1 276,3
Autres Revenus	11,2	5,1
Total	1 324,3	1 281,4
<i>Taux de change EUR/USD</i>	<i>1,144</i>	<i>1,105</i>

Les autres revenus incluent certaines indemnités liées au règlement de litiges commerciaux, l'effet de couverture de change euros / dollars, la rémunération de services de conseil ou d'ingénierie fournis à des tiers ainsi que des indemnités de fin de contrat.

6.1.2 Chiffre d'affaires par zone géographique

Le chiffre d'affaires par zone géographique, déterminé à partir des adresses de facturation des clients, se présente comme suit :

(en millions d'euros et pourcentage)	30 juin 2019		30 juin 2020	
Régions	Montant	%	Montant	%
France	92,9	7,0	80,7	6,3
Italie	146,9	11,1	141,6	11,0
Royaume-Uni	75,8	5,7	70,1	5,5
Europe (autres)	377,5	28,5	337,0	26,3
Amériques	295,3	22,3	273,1	21,3
Moyen-Orient	225,4	17,0	251,9	19,7
Afrique	93,9	7,1	98,2	7,7
Asie	35,2	2,7	38,2	3,0
Autres ⁽¹⁾	(18,6)	(1,4)	(9,7)	(0,8)
Total	1 324,3	100,0	1 281,4	100,0

(1) Les autres revenus incluent l'effet de couverture de change du chiffre d'affaires euros/dollars qui s'élève à (10,6) millions d'euros pour l'exercice clos le 30 juin 2020 contre (19,6) millions d'euros pour l'exercice clos le 30 juin 2019.

6.1.3 Carnet de commandes

Le carnet de commandes représente le chiffre d'affaires futur correspondant aux contrats d'attribution de capacité ou de services (y compris les contrats pour les satellites en cours d'approvisionnement). Il s'établit à 4,1 milliards d'euros au 30 juin 2020. Le carnet de commandes sécurisé, excluant le chiffre d'affaires soumis à des clauses de rupture anticipées, s'élève à 3,6 milliards d'euros.

6.2 CHARGES OPERATIONNELLES

Les coûts des opérations incluent principalement les coûts de personnel et les autres coûts liés au contrôle et à l'exploitation des satellites, ainsi que les primes d'assurance-vie en orbite des satellites.

Les frais commerciaux et administratifs comprennent essentiellement les coûts du personnel administratif et commercial, l'ensemble des dépenses de marketing et de publicité ainsi que les frais généraux rattachés.

6.2.1 Charges de personnel

Les charges de personnel (y compris la participation légale des salariés) se ventilent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2019	30 juin 2020
Coûts des opérations	54,3	56,2
Charges commerciales et administratives	86,2	88,0
Total	140,5	144,2

Les salariés d'Eutelsat S.A. bénéficient d'un Plan d'Epargne d'Entreprise (PEE) alimenté par versements volontaires des salariés, d'un dispositif de Compte Epargne Temps (CET) et d'un accord d'intéressement conclu pour une durée de trois ans assis sur des objectifs révisables annuellement.

6.2.2 Effectifs

Le Groupe compte 1 014 salariés équivalent temps plein à la clôture au 30 juin 2020 contre 1 001 à la clôture au 30 juin 2019.

Le nombre moyen d'employés, en équivalent temps plein sur l'exercice, s'établit comme suit :

	30 juin 2019	30 juin 2020
Opérations	497	499
Fonctions commerciales et administratives	510	514
Total	1 007	1 013

6.2.3 Rémunération en actions et assimilés

PRINCIPES COMPTABLES

Les paiements fondés sur des actions sont évalués à leur juste valeur à la date d'attribution des plans et sont comptabilisés en charges de personnel sur la durée d'acquisition des droits représentatifs de l'avantage consenti, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres pour les plans dénoués en actions ou des autres passifs financiers pour les plans dénoués en trésorerie. Ils sont réévalués à chaque clôture afin de tenir compte de l'évolution des hypothèses d'acquisition des droits (taux de rotation du personnel, probabilité d'atteinte des critères de performance) et, pour les plans dénoués en trésorerie, de l'évolution des conditions de marché (cours de bourse).

Le Groupe a octroyé des actions fictives à certains salariés et mandataires sociaux en novembre 2017, novembre 2018 et novembre 2019. L'attribution de ces actions fictives est généralement soumise à une condition de présence et à l'atteinte de conditions de performance.

La charge constatée au titre de ces plans (hors charges sociales) s'est élevée à 0,4 million d'euros sur l'exercice clos le 30 juin 2020 contre 1,4 millions d'euros pour l'exercice clos le 30 juin 2019.

Les caractéristiques des plans sont les suivantes :

Caractéristiques des plans	Plan novembre 2017	Plan novembre 2018	Plan novembre 2019
Période d'acquisition	Juillet 2017 - Juin 2020	Juillet 2018 - Juin 2021	Juillet 2019 - Juin 2022
Mode de règlement	Trésorerie	Trésorerie	Trésorerie
Nombre maximal d'actions attribuables à l'origine	319 444	323 221	328 804
Nombre de bénéficiaires	287	254	255
Nombre d'actions et conditions de performance des plans d'actions fictives			
Nombre d'actions total en circulation	272 894	307 343	194 081
Objectifs de performance	Chiffre d'affaires, <i>cash-flow</i> libre discrétionnaire, plan d'économie des coûts LEAP et TSR relatif ⁽¹⁾	Chiffres d'affaires, <i>cash-flow</i> libre discrétionnaire et TSR relatif ⁽¹⁾	Chiffres d'affaires, <i>cash-flow</i> libre discrétionnaire et TSR relatif ⁽¹⁾ et CSR
Juste valeur des actions au 30 juin 2020			
Juste valeur hors TSR ⁽¹⁾	9,52€	8,29€	7,20€
Juste valeur après prise en compte TSR ⁽¹⁾	0,0€	1,42€	1,28€
Valorisation totale du plan au 30 juin 2020 (en millions d'euros) ⁽²⁾	1,5	1,7	0,7
Charge de l'exercice			
Charge de l'exercice clos le 30 juin 2020 (en millions d'euros)⁽²⁾	(0,1)	0,3	0,2

(1) Le TSR (*total shareholder return*) relatif mesure le taux de rentabilité de l'action Eutelsat par rapport à celui d'autres références ou indices. Cette condition de performance n'est applicable qu'aux mandataires sociaux.

(2) Hors charges sociales

6.3 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

PRINCIPES COMPTABLES

Les autres produits et charges opérationnels sont constitués des produits et charges inhabituels, anormaux et peu fréquents. Ils comprennent notamment les dépréciations d'actifs, le coût des échecs au lancement et les remboursements d'assurance y afférant, les litiges non commerciaux nets des frais engagés, les frais de restructuration, les résultats de cession d'immobilisations et les conséquences des évolutions de périmètre (frais d'acquisitions et résultats de cession).

(en millions d'euros)	30 juin 2019	30 juin 2020
Autres produits opérationnels	53,6	100,3
Autres charges opérationnelles	(40,6)	(63,8)
Total	13,0	36,5

Au 30 juin 2020, les autres produits opérationnels sont principalement composés du remboursement d'assurance au titre de l'incident survenu sur le satellite EUTELSAT 5 West B pour 92,2 millions d'euros (voir note 2.3).

Les autres charges opérationnelles comprennent 42,2 millions d'euros de dépréciation d'actifs (voir note 7.1) et des coûts induits par la défaillance du satellite EUTELSAT 5 West B pour 6,5 millions d'euros.

Au 30 juin 2019, les autres produits opérationnels étaient principalement composés de la plus-value de cession de la part du Groupe dans le satellite EUTELSAT 25B. Les autres charges opérationnelles incluaient des dépréciations d'actifs pour un montant de 31,6 millions d'euros (voir note 7.1 « Actifs immobilisés ») ainsi que la moins-value de cession de la participation du Groupe dans la société Eurobroadband Retail (voir note et 6.5 « Titres des sociétés mises en équivalence »).

6.4 RESULTAT FINANCIER

(en millions d'euros)	30 juin 2019	30 juin 2020
Charges d'intérêts après couverture	(79,1)	(62,7)
Intérêts sur dettes locatives	(16,4)	(15,8)
Frais d'émission d'emprunt & commissions	(6,3)	(6,3)
Intérêts capitalisés	19,8	19,9
Coût de la dette brute	(82,1)	(64,9)
Produits financiers	1,2	1,0
Coût de la dette nette	(80,9)	(64,0)
Variation des instruments financiers dérivés	(1,6)	(0,3)
Résultat de change	3,3	(4,0)
Autres	(5,6)	(5,5)
Résultat financier	(84,8)	(73,7)

La charge d'intérêts comprend respectivement 4,8 millions et 8,4 millions aux 30 juin 2019 et 2020 de charges liées à l'exercice et à la résiliation d'instruments de pré-couverture destinés à fixer le taux d'intérêt des émissions obligataires d'octobre 2018 et de juin 2019.

Le montant des intérêts capitalisés est dépendant de l'avancement et du nombre des programmes de constructions satellitaires constatés au cours de l'exercice concerné. Le taux d'intérêt retenu pour la détermination des charges d'intérêts capitalisables est de 2,42% au 30 juin 2020 contre 2,57% au 30 juin 2019.

Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés aux 30 juin 2020 et 2019 incluent notamment les variations de la juste valeur des instruments dérivés non qualifiés ou déqualifiés de la relation de couverture ainsi que la part inefficace de la valeur temps des instruments dérivés qualifiés dans une relation de couverture.

6.5 TITRES DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

Le groupe a cédé les titres détenus dans la société Eurobroadband Retail le 23 novembre 2018 (voir Note 3.2 « Principales évolution du périmètre de consolidation »), qui était consolidée selon la méthode de la mise en équivalence. Depuis cette date, le Groupe ne détient plus de titres de sociétés mises en équivalence. Cette cession s'est traduite par une moins-value de 3,0 millions d'euros comptabilisée dans le compte de résultat du Groupe de l'exercice clos le 30 juin 2019 en autres charges opérationnelles.

6.6 IMPOT SUR LES SOCIETES

La charge d'impôt du groupe se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2019	30 juin 2020
Charge d'impôt courant	(118,5)	(91,2)
Produit (charge) d'impôt différé	21,2	(20,4)
Total impôt sur les sociétés	(97,2)	(111,6)

Le rapprochement de la charge d'impôt théorique, calculée selon le taux de droit commun en France appliqué au résultat avant impôt, résultat des sociétés mises en équivalence, avec la charge d'impôt réelle, s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2019	30 juin 2020
Résultat net avant impôt	493,3	465,4
Taux d'impôt de droit commun en France	34,4%	34,4%
Charge d'impôt théorique	(169,8)	(160,2)
Bénéfices non taxables	73,7	78,5
Différences de taux d'imposition	8,6	3,2
Utilisation de pertes fiscales	0,6	1,0
Impôts différés nés au cours de l'exercice antérieur et reconnus sur la période	-	-
Autres différences permanentes	(10,3)	(37,0)
Charge d'impôt	(97,2)	(111,6)
Taux d'impôt effectif	19,7%	24,0%

Au 30 juin 2020, les autres différences permanentes intègrent principalement l'impact des différences de change et des effets d'inflation sur les positions d'impôts différés de la filiale Satellites Mexicanos pour (18,2) millions d'euros.

Au 30 juin 2019, les autres différences permanentes intègrent principalement l'effet de la limitation à la déduction des charges financières pour 7,6 millions d'euros et l'impact des différences de change et des effets d'inflation sur les positions d'impôts différés de la filiale Satellites Mexicanos pour (8,6) millions d'euros.

6.7 RESULTAT PAR ACTION

PRINCIPES COMPTABLES

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires d'Eutelsat S.A par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant chaque période considérée. Il n'y a pas d'instruments dilutifs pouvant avoir une incidence sur le résultat par action.

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation entre le résultat net et les résultats nets (de base et dilué) revenant aux actionnaires utilisés pour le calcul des résultats par action (de base et dilué).

(en millions d'euros)	30 juin 2019	30 juin 2020
Résultat net	394,8	353,7
Quote-part de résultat des filiales rétrocédée aux participations ne donnant pas le contrôle	3,4	3,0
Résultat net utilisé pour le calcul du résultat par action	391,3	350,7
Nombre moyen d'actions	1 013 162 112	1 013 162 112

NOTE 7. NOTES ANNEXES DU BILAN

7.1 ACTIFS IMMOBILISES

7.1.1 Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

PRINCIPES COMPTABLES

Ecarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée en échange du contrôle de l'entité acquise est évaluée à sa juste valeur et inclut les clauses de rémunération éventuelles en tenant compte de leur probabilité de survenance. Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur. Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont exclus de la contrepartie transférée et sont inscrits en autres produits et charges opérationnels lorsqu'ils sont encourus.

Les participations ne donnant pas le contrôle peuvent, à la date d'acquisition, être évaluées à la juste valeur ou en quote-part des actifs et passifs identifiables de l'entité acquise. L'option pour l'application de l'une de ces deux méthodes est exerçable transaction par transaction.

Lors de la première consolidation, l'ensemble des actifs, passifs et passifs éventuels de la société acquise est estimé à sa juste valeur. Dans le cadre d'une prise de contrôle par achats successifs, la participation antérieurement détenue est réévaluée à sa juste valeur en date d'acquisition, le profit ou la perte en découlant est comptabilisé en résultat.

Les écarts d'acquisitions sont évalués dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise, à la date du regroupement, pour un montant égal à la différence entre la somme de la juste valeur de la contrepartie versée et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés. Ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an au niveau du seul segment opérationnel du Groupe.

Contrats clients et relations associées

Les contrats clients et relations associées, acquis dans le cadre de regroupement d'entreprises, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. La juste valeur est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière telles que celles fondées sur les revenus ou la valeur de marché. Ces actifs sont amortis linéairement sur leur durée de vie économique, estimée sur la base de la durée moyenne des relations contractuelles existant à la date d'acquisition et de taux de renouvellement attendus.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées de frais de développement capitalisés, de licences et de droits orbitaux.

Les frais de développement sont capitalisés et amortis sur une durée comprise entre 3 et 7 ans dès lors que le Groupe peut démontrer :

- la capacité technique à réaliser l'actif pour l'utiliser ou le vendre,
- l'intention et la capacité d'achever le développement de l'actif, et de l'utiliser ou de le vendre,
- la capacité à utiliser ou vendre l'actif,
- la probabilité que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe du fait de cet actif,
- la disponibilité de ressources techniques, financières ou autres adéquates à la réalisation de l'actif,
- la capacité à mesurer de manière fiable les dépenses attribuables à l'actif durant sa phase de développement.

Les dépenses engagées au titre de la recherche (ou durant la phase de recherche d'un projet interne) sont reconnues en charges dans les frais commerciaux et administratifs lorsqu'elles sont encourues.

Les droits orbitaux et les licences sont amortis sur leur durée d'utilisation, généralement respectivement comprises entre 13 et 23 ans et entre 1 et 7 ans.

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles ont évolué comme suit au cours des deux exercices :

(en millions d'euros)	Écarts d'acquisition	Autres immobilisations incorporelles	Total
Immobilisations brutes			
Valeur brute au 30 juin 2018	389,7	544,0	933,7
Acquisitions	-	13,5	13,5
Transferts	-	8,2	8,2
Variations de change	8,7	7,1	15,8
Cessions et mises au rebut	-	(9,9)	(9,9)
Valeur brute au 30 juin 2019	398,4	562,9	961,3
Acquisitions	-	20,6	20,6
Transferts	-	14,9	14,9
Variations de change	3,1	2,6	5,6
Cessions et mises au rebut	-	(15,0)	(15,0)
Valeur brute au 30 juin 2020	401,5	585,9	987,4
Amortissements et dépréciations			
Amortissements cumulés au 30 juin 2018	-	(231,3)	(231,3)
Dotations aux amortissements	-	(48,2)	(48,1)
Reprises (cessions)	-	9,7	9,7
Dépréciation	-	(12,4)	(12,4)
Variation de change	-	(1,7)	(1,7)
Amortissements cumulés au 30 juin 2019	-	(283,9)	(283,9)
Dotations aux amortissements	-	(53,7)	(53,7)
Reprises (cessions)	-	14,8	14,8
Dépréciation	-	-	-
Variations de change	-	(0,3)	(0,3)
Amortissements cumulés au 30 juin 2020	-	(323,1)	(323,1)
Valeur nette au 30 juin 2018	389,7	312,7	702,4
Valeur nette au 30 juin 2019	398,4	279,1	677,5
Valeur nette au 30 juin 2020	401,5	262,8	664,3

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2019, le Groupe a constaté 12,4 millions d'euros de dépréciations principalement sur des droits orbitaux non exploités.

PRINCIPES COMPTABLES

Les satellites et autres immobilisations corporelles sont évalués à leur coût d'acquisition comprenant tous les coûts directement attribuables à la préparation de leur utilisation, après déduction des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeurs.

Le coût des satellites comprend toutes les dépenses encourues pour leur mise en service, notamment les coûts de construction, de lancement, d'assurance au lancement, les intérêts capitalisés, les primes d'intéressement et autres coûts directement attribuables à la supervision du programme (études, frais de personnel et prestations de conseil).

Les coûts d'emprunts relatifs au financement d'immobilisations corporelles sont capitalisés pour la part encourue au cours de la période de construction. En l'absence d'emprunt spécifiquement adossé à l'immobilisation en cours de construction, les intérêts capitalisés sont calculés à partir d'un taux de capitalisation égal à la moyenne pondérée des coûts d'emprunts du Groupe.

Les durées d'utilité retenues par le groupe sont les suivantes :

- 12 à 22 ans pour les satellites,
- 5 à 10 ans pour les équipements de surveillance du trafic,
- 2 à 5 ans pour les équipements informatiques,
- 3 à 10 ans pour les aménagements et agencements des constructions.

Le Groupe revoit chaque année les durées d'utilité résiduelles de ses satellites en orbite, en se fondant à la fois sur leur utilisation prévue et sur l'évaluation technique de leur durée de vie. En cas de réduction ou d'allongement de la durée d'utilité, le plan d'amortissement est revu de façon prospective.

Les immobilisations en cours de construction comprennent principalement les jalons de paiements, représentatifs de l'avancement de la construction des satellites en cours, ainsi que les avances versées au titre des lanceurs et des assurances au lancement.

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit au cours des deux exercices :

(en millions d'euros)	Satellites	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Immobilisations brutes				
Valeur brute au 30 juin 2018	6 881,8	465,2	819,4	8 166,4
Acquisitions	-	9,2	231,2	240,4
Cessions	(120,3)	(11,7)	-	(132,0)
Mises au rebut	(51,1)	(5,6)	(0,4)	(57,1)
Variations de change	36,2	0,8	0,1	37,1
Transferts et autres ⁽¹⁾	(871,4)	10,6	(21,7)	(882,5)
Valeur brute au 30 juin 2019	5 875,2	468,5	1 028,7	7 372,3
Acquisitions	25,1	5,1	345,3	375,5
Cessions	-	(0,3)	-	(0,3)
Mises au rebut	-	(7,7)	-	(7,7)
Variation de change	12,9	0,4	-	13,3
Transferts et autres	285,5	13,4	(312,7)	(13,8)
Valeur brute au 30 juin 2020	6 198,7	479,4	1 061,3	7 739,3
Amortissements et dépréciations				
Amortissements cumulés au 30 juin 2018	(3 041,7)	(363,1)	-	(3 404,8)
Dotations aux amortissements	(329,3)	(27,7)	-	(357,0)
Dépréciation	-	-	(1,2)	(1,2)
Reprises (cessions)	31,9	12,0	-	43,9
Reprises (mises au rebut)	51,1	5,6	-	56,7
Variations de change	(9,0)	(0,4)	-	(9,4)
Transferts et autres ⁽¹⁾	178,7	1,9	-	180,6
Amortissements cumulés au 30 juin 2019	(3 118,3)	(371,7)	(1,2)	(3 491,2)
Dotations aux amortissements	(337,4)	(26,6)	-	(364,0)
Dépréciation	(32,6)	-	-	(32,6)
Reprises (cessions)	-	0,1	-	0,1
Reprises (mises au rebut)	-	7,4	-	7,4
Variations de change	(0,5)	(0,1)	-	(0,6)
Transferts et autres	-	(2,0)	-	(2,0)
Amortissements cumulés au 30 juin 2020	(3 488,8)	(392,9)	(1,2)	(3 882,9)
Valeur nette au 30 juin 2018	3 840,1	102,1	819,4	4 761,7
Valeur nette au 30 juin 2019	2 756,9	95,0	1 029,2	3 881,1
Valeur nette au 30 juin 2020	2 709,9	86,6	1 060,1	3 856,7

(1) Les transferts portent principalement sur les contrats de location financement présentés en « Droits d'utilisation sur contrats de location » depuis l'adoption de la norme IFRS 16 au 1er juillet 2018

Les transferts portant sur les satellites survenus au cours de l'exercice clos au 30 juin 2020 correspondent à la mise en service du satellite EUTELSAT 5 WEST B lancé durant l'exercice clos au 30 juin 2020 et du satellite EUTELSAT 5C lancé sur l'exercice clos au 30 juin 2019.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2020, le Groupe a constaté une dépréciation de 32,6 millions d'euros sur un satellite.

Les dates de lancement attendues des satellites en cours de construction à la date d'arrêté des comptes sont les suivantes :

Projets	Années
Quantum	Année calendaire 2020
Konnnect VHTS, Hotbird 13F et Hotbird 13G	Année calendaire 2021
EUTELSAT 10B	Année calendaire 2022

7.1.3 Droits d'utilisation sur contrats de location

PRINCIPES COMPTABLES

Les contrats au travers desquels le Groupe dispose de l'utilisation d'un actif spécifique sont comptabilisés à l'actif du bilan sous la forme d'un droit d'utilisation, assortis d'une dette au passif, lorsque les conditions des contrats sont telles que ces derniers sont qualifiés de contrats de location, c'est-à-dire qu'ils transfèrent le contrôle du bien sur la totalité de la durée de la location.

Les droits d'utilisation sont généralement amortis sur la durée de la location correspondant à la période non résiliable, complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'exercice par le Groupe est raisonnablement certain.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur du droit d'utilisation et de la dette locative est déterminé, pour chaque contrat, en fonction du taux marginal d'endettement correspondant estimé.

Les actifs de faible valeur unitaire ainsi que les contrats de location d'une durée inférieure à 12 mois sont comptabilisés en charge.

Les droits d'utilisation ont évolué comme suit sur l'exercice clos le 30 juin 2020 :

(en millions d'euros)	Satellites	Autres immobilisations corporelles	Total
Immobilisations brutes			
Valeur brute au 30 juin 2018	-	-	-
Retraitements IFRS 16	-	43,8	43,8
Valeur brute au 1^{er} juillet 2018		43,8	43,8
Nouveaux contrats	9,3	1,4	10,7
Variations de change	-	0,2	0,2
Transferts et autres ⁽¹⁾	869,3	(1,2)	868,1
Valeur brute au 30 juin 2019	878,6	44,2	922,8
Nouveaux contrats		4,7	4,7
Modifications et résiliations anticipées de contrats	(23,4)	(13,5)	(36,9)
Mises au rebut	(4,4)	(0,5)	(4,9)
Valeur brute au 30 juin 2020	850,9	34,8	885,7
Amortissements et dépréciations			
Amortissements et dépréciations cumulés au 30 juin 2018	-	-	-
Dotations aux amortissements	(60,0)	(9,1)	(69,1)
Dépréciation	(17,1)	-	(17,1)
Transferts et autres ⁽¹⁾	(178,7)	-	(178,7)
Amortissements et dépréciations cumulés au 30 juin 2019	(255,8)	(9,1)	(264,9)
Dotations aux amortissements	(59,6)	(9,4)	(68,9)
Dépréciations	(9,6)		(9,6)
Reprises (modifications et résiliations anticipées de contrats)	9,2	-	9,2
Reprises (mise au rebut)	4,4	0,5	4,9
Amortissements et dépréciations cumulés au 30 juin 2020	(311,4)	(18,0)	(329,4)
Valeur nette au 30 juin 2018	-	-	-
Valeur nette au 30 juin 2019	622,8	35,1	657,9
Valeur nette au 30 juin 2020	539,5	16,8	556,3

(1) Les transferts portent principalement sur les contrats de location financement présentés en « Droits d'utilisation sur contrats de location » depuis l'adoption de la norme IFRS 16 au 1er juillet 2018

Les droits d'utilisation des satellites portent essentiellement sur les contrats de location Express AT1, Express AT2, Express AM6, Express 36C et Astra 2G. Aucun de ces contrats ne comporte d'options d'achat au terme du contrat.

Aucune option de renouvellement n'a été retenue pour établir la durée des contrats de location.

Le groupe a constaté des dépréciations sur des droits d'utilisation de répéteurs sur certains satellites pour respectivement 9,6 millions d'euros et 17,1 millions d'euros aux 30 juin 2020 et 30 juin 2019.

PRINCIPES COMPTABLES

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie, telle que la marque, sont soumis à un test de dépréciation annuel, ou dès lors qu'un événement laisse à penser qu'ils pourraient avoir perdu de la valeur.

Pour les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie définie, ce test n'est effectué que lorsqu'il est relevé un indice externe ou interne indiquant que leurs valeurs recouvrables pourraient être inférieures à leurs valeurs comptables (par exemple la perte d'un client important ou un incident technique sur un satellite).

Le test de dépréciation consiste à apprécier la valeur recouvrable d'un actif qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des frais de cession et sa valeur d'utilité. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif en particulier, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient, c'est-à-dire le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. En déterminant ses UGT, le Groupe prend en compte les conditions d'utilisation de sa flotte, et notamment la capacité de certains satellites à servir de *back-up* pour d'autres satellites.

Les UGT correspondent aux positions orbitales, portant un ou plusieurs satellites, ainsi que les contrats clients et relations associées (après prise en compte de l'interdépendance technique ou économique de leurs flux de trésorerie).

Afin de déterminer la valeur d'utilité, le Groupe s'appuie sur des estimations de flux de trésorerie futurs. Ces flux sont générés par l'actif ou par l'UGT sur sa durée d'utilité, actualisés en utilisant le WACC du Groupe défini pour le test de dépréciation, et construits à partir du plan moyen terme approuvé par la Direction générale et revu par le Conseil d'administration. Les revenus de ce plan sont établis à partir du carnet de commandes par satellite, des études de marché ainsi que du plan de déploiement des satellites existants et futurs. Les coûts du plan pris en compte dans le test de dépréciation comprennent essentiellement les coûts d'assurance en orbite, les coûts techniques et commerciaux directement attribuables aux satellites testés et la charge d'impôt. Au-delà d'une durée maximum de cinq ans, les flux de trésorerie sont estimés en appliquant des taux d'évolution constants.

La juste valeur diminuée des frais de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou d'une unité) lors d'une opération, dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts d'opération.

Les pertes de valeur et les reprises de perte de valeur sont comptabilisées sous les rubriques autres produits autres charges opérationnels.

Les écarts d'acquisition, suivis au niveau du seul segment opérationnel d'Eutelsat, ont été soumis à un test de dépréciation.

La valeur recouvrable a été estimée sur la base de la valeur d'utilité déterminée à partir d'une valorisation du Groupe fondée sur les flux de trésorerie futurs. Cette analyse a été réalisée par le Groupe dans un contexte incertain lié à la situation COVID (voir Note 2.6 « Incidences du COVID ») et intègre une part significative de jugement de la Direction du Groupe.

Les flux de trésorerie retenus sont basés sur le business plan à 5 ans du Groupe approuvé par le Conseil d'Administration en Janvier 2020 et le plan stratégique du Groupe établi sur une durée supérieure à dix années.

Ces flux intègrent les informations récentes disponibles et notamment le budget de l'exercice clos le 30 juin 2021 approuvé par le Conseil d'Administration en juin 2020 incluant l'estimation des impacts de la crise Covid sur cet exercice.

Différents scénarios ont été établis permettant de tester la sensibilité de la valeur d'utilité aux paramètres de performance opérationnelle et de marché suivants :

- impact de la crise Covid sur les revenus,
- capacité et délai de retour à un niveau de revenus d'avant-crise,
- taux d'évolution des revenus à moyen et long terme.

Dans tous les scénarios considérés, la valeur d'utilité ainsi obtenue est supérieure à l'actif net comptable du Groupe.

Le test sur la valeur d'utilité décrit ci-dessus n'a pas remis en cause le montant des écarts d'acquisition figurant au bilan au 30 juin 2020.

Ce résultat est par ailleurs corroboré par l'information externe disponible relative aux estimations publiées par les analystes financiers qui suivent le Groupe Eutelsat Communications.

Les tests de valeur réalisés sur les UGT au 30 juin 2020 ont conduit à constater deux dépréciations d'actifs amortissables pour respectivement 32,6 millions d'euros (voir Note 7.1.2 « Immobilisations corporelles et immobilisations en cours») et 9,6 millions d'euros (voir Note 7.1.3 « Droits d'utilisation sur contrats de location »).

Les tests de valeur réalisés sur les UGT au 30 juin 2019 ont conduit à constater une dépréciation d'actifs amortissables de 17,1 millions d'euros (voir Note 7.1.3 « Droits d'utilisation sur contrats de location »).

7.1.5 Engagements d'achats

En complément des éléments comptabilisés au bilan, le Groupe est engagé auprès de fournisseurs pour l'acquisition d'immobilisations (satellites et autres immobilisations) et la réalisation de prestations de services pour un montant total de 689 millions d'euros au 30 juin 2019 et pour 595 millions d'euros au 30 juin 2020.

L'échéancier aux 30 juin 2019 et 30 juin 2020 des paiements futurs au titre de ces engagements s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2020
Echéance à moins de 1 an	370	307
Entre 1 et 2 ans	102	177
Entre 2 et 3 ans	55	52
Entre 3 et 4 ans	56	40
Echéance à plus de 4 ans	106	19
Total	689	595

7.2 CREANCES, ACTIFS ET PASSIFS SUR CONTRATS CLIENTS ET COUTS D'OBTENTION ET D'EXECUTION DES CONTRATS

PRINCIPES COMPTABLES

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de dépréciations, comptabilisées en frais commerciaux et administratifs, afin de couvrir les risques de pertes attendues. Ces dépréciations sont établies sur la base d'une approche statistique des pertes de crédit attendues par marché et par région, après prise en compte des dépôts et garanties reçus, et complétées, le cas échéant, par une dépréciation spécifique en cas de manquement à des paiements contractuels ou de difficultés financières significatives d'un client.

Les actifs de contrats clients incluent les actifs relatifs au chiffre d'affaires reconnu au titre des prix variables ou des périodes de gratuité non encore facturés au client. Les coûts d'obtention des contrats correspondent aux contreparties payées au client. Les coûts d'exécution des contrats incluent l'étalement des coûts des ventes de terminaux de l'activité Haut Débit.

Les passifs de contrats sont composés des avances reçues des clients avant la fourniture des services.

Les créances clients, actifs et passifs de contrats clients et coûts d'obtention et d'exécution des contrats se synthétisent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2019	30 juin 2020
Actifs		
Créances clients et comptes rattachés	285,0	335,5
Actifs sur contrats clients	38,0	42,8
Coûts d'exécution des contrats	23,0	26,9
Coûts d'obtention des contrats	18,1	22,3
Total actifs courants et non courants	364,1	427,5
<i>Dont part non courante</i>	<i>59,4</i>	<i>74,9</i>
<i>Dont part courante</i>	<i>304,7</i>	<i>352,6</i>
Passifs		
Passifs financiers - Garanties et engagements reçus	51,7	56,2
Passifs de contrats clients	188,5	187,5
Total passifs courants et non courants	240,2	243,7
<i>Dont part non courante</i>	<i>159,4</i>	<i>152,8</i>
<i>Dont part courante</i>	<i>80,8</i>	<i>90,9</i>

7.2.1 Créances clients

Les créances clients échues et non échues se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2019	30 juin 2020
Créances non échues	149,4	145,8
Créances échues entre 0 et 90 jours	61,8	58,1
Créances échues depuis plus de 90 jours	178,2	250,7
Dépréciation	(104,4)	(119,2)
Total	285,0	335,5

L'exposition du Groupe au risque de concentration est limitée compte tenu de la diversité de son portefeuille clients et du fait qu'aucune entité juridique facturée ne représente individuellement plus de 10 % de son chiffre d'affaires.

Etant à échéance court terme, les créances clients non échues ne portent pas intérêts.

Le risque de crédit, lié au fait qu'un client n'honore pas sa dette à l'échéance fixée, est suivi au niveau de chaque entité sous la supervision des responsables financiers assistés pour les plus importantes d'entre elles par un credit manager et conformément aux instructions communiquées par le service recouvrement du Groupe. Ce suivi s'appuie principalement sur l'analyse des créances échues et peut être complété par une étude plus approfondie de la solvabilité de certains débiteurs. Selon l'appréciation des responsables financiers, les entités peuvent être conduites à se couvrir contre le risque de crédit en obtenant de la part des clients des garanties bancaires auprès d'établissements financiers de premier rang et des compagnies d'assurance et des dépôts de garantie. Par ailleurs, le Groupe a souscrit un contrat d'assurance-crédit.

Le risque de crédit est réduit par les garanties et engagements reçus suivants :

(en millions d'euros)	30 juin 2019		30 juin 2020	
	Valeur des créances	Valeur de la garantie	Valeur des créances	Valeur de la garantie
Dépôts de garantie	94,1	21,5	120,0	18,1
Garanties bancaires ou cautions d'assurances	37,0	31,2	49,1	31,9
Garanties maison-mère	4,8	4,8	4,9	4,9
Total	135,8	57,5	174,0	54,9

Les dépôts de garantie sont comptabilisés en passifs financiers. Les garanties bancaires et garanties de maisons-mères n'apparaissent pas au bilan.

Les dépréciations des créances clients ont évolué comme suit au cours des deux exercices :

(en millions d'euros)	Total
Valeur au 30 juin 2018	86,4
Dotations (reprises) nettes	18,8
Reprises utilisées	(0,7)
Variations de change	(0,1)
Valeur au 30 juin 2019	104,4
Dotations (reprises) nettes	22,1
Reprises utilisées	(7,2)
Variations de change	(0,1)
Valeur au 30 juin 2020	119,2

7.2.2 Actifs de contrats clients, coûts d'obtention et d'exécution des contrats non courants

(en millions d'euros)	Total
Actifs de contrats clients au 30 juin 2018	40,2
Consommation d'actifs de contrats clients sur la période	(3,0)
Nouveaux actifs de contrats clients comptabilisés sur la période	5,8
Dépréciations (reprises) nettes	(5,4)
Ecart de conversion	0,4
Actifs de contrats clients au 30 juin 2019	38,0
Consommation d'actifs de contrats clients sur la période	(10,0)
Nouveaux actifs de contrats clients comptabilisés sur la période	15,7
Dépréciations (reprises) nettes	(0,6)
Ecart de conversion	(0,3)
Actifs de contrats clients au 30 juin 2020	42,8

Les coûts d'obtention et d'exécution des contrats se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	Total
Coûts d'obtention et d'exécution de contrats clients au 30 juin 2018	31,5
Consommation des coûts d'obtention et d'exécution de contrats clients sur la période	(9,4)
Nouveaux coûts d'obtention et d'exécution de contrats clients comptabilisés sur la période	19,1
Coûts d'obtention et d'exécution de contrats clients au 30 juin 2019	41,1
Consommation des coûts d'obtention et d'exécution de contrats clients sur la période	(16,2)
Nouveaux coûts d'obtention et d'exécution de contrats clients comptabilisés sur la période	24,0
Coûts d'obtention et d'exécution de contrats clients au 30 juin 2020	49,2

7.2.3 Passifs de contrats clients

Les passifs de contrats clients se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	Total
Passifs de contrats clients au 30 juin 2018	206,6
Consommation de passifs de contrats clients sur la période	(70,9)
Nouveaux passifs de contrats clients comptabilisés sur la période	50,5
Ecart de conversion	2,2
Passifs de contrats clients au 30 juin 2019	188,5
Consommation de passifs de contrats clients sur la période	(73,9)
Nouveaux passifs de contrats clients comptabilisés sur la période	72,7
Ecart de conversion	1,1
Reclassement	(0,9)
Passifs de contrats clients au 30 juin 2020	187,5

7.3 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

PRINCIPES COMPTABLES

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie est constituée des comptes de caisse et des dépôts à vue bancaires. Les équivalents de trésorerie comprennent essentiellement les dépôts à court terme à échéance de moins de trois mois à l'origine, les comptes à terme, ainsi que des parts d'OPCVM facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, la valeur liquidative étant établie et publiée quotidiennement et soumise à un risque négligeable de changement de valeur. Les parts d'OPCVM sous option de juste valeur par le biais du compte de résultat sont comptabilisées à leur juste valeur, les gains et pertes, réalisés ou latents, liés au changement de la juste valeur de ces actifs étant comptabilisés dans le résultat financier.

Dettes financières

Les dettes financières sont constituées d'emprunts bancaires, d'emprunts obligataires et de dettes structurées. Elles sont comptabilisées initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération. Ces coûts sont présentés en frais et primes d'émission et étalés sur la durée de l'emprunt.

Actifs financiers

A l'exception des instruments financiers dérivés et des titres non consolidés, les actifs financiers sont comptabilisés en coût amorti. Une dépréciation est constatée au compte de résultat lorsqu'il existe un indicateur de perte de valeur. Les titres non consolidés sont valorisés à la juste valeur.

Passifs financiers

Les dettes locatives reconnues en contrepartie des droits d'utilisation correspondent à la somme des paiements futurs actualisés des contrats de location. Le taux d'actualisation retenu pour évaluer ces dettes est déterminé par contrat en fonction du taux marginal d'endettement estimé de l'entité qui porte le contrat.

Lorsque le Groupe octroie des promesses d'achat fermes ou conditionnelles de leur participation à des actionnaires minoritaires, le montant correspondant des participations ne donnant pas le contrôle est reclassé en passif financier pour la juste valeur de l'engagement. Le passif financier est réévalué à chaque clôture en contrepartie des capitaux propres, en l'absence de précisions apportées par les normes IFRS.

Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations ultérieures de juste valeur étant enregistrées en résultat financier. Les instruments dérivés qualifiés d'instruments de couverture sont évalués et comptabilisés conformément aux critères de la comptabilité de couverture.

Les opérations de couverture s'effectuent en ayant recours à des instruments financiers dérivés, dont les variations de juste valeur ont pour but de compenser l'exposition des éléments couverts à ces mêmes variations. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres, dans les autres éléments recyclables de gains et pertes du résultat global, pour ce qui concerne la partie efficace de la relation de couverture tandis que les variations de la juste valeur relatives à la partie inefficace sont constatées en résultat financier. Le Groupe dispose d'instruments financiers dérivés destinés à couvrir des flux de trésorerie (*forwards* et *forwards KI*) ainsi que l'investissement net de ses filiales au Mexique, à Singapour et à Dubaï. (*cross currency swap*). Les options *forwards*, *forwards KI*, et la composante taux du *cross currency swap* sont présentées en actif ou passif financier selon la position et la composante change est incluse dans la dette nette du Groupe.

Les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment comptabilisées en capitaux propres sont transférées dans le compte de résultat lorsque la transaction couverte affecte ce dernier. Les gains et pertes ainsi transférés sont comptabilisés dans le résultat au niveau de l'élément couvert.

7.3.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2019	30 juin 2020
Trésorerie	541,5	482,5
Équivalents de trésorerie	913,8	345,5
Total	1 455,4	828,1

7.3.2 Dettes financières

Les dettes financières se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Taux	30 juin 2019	30 juin 2020	Échéance
Prêts auprès d'Eutelsat Communications S.A.	Variable	264,4	483,1	
Emprunt obligataire 2021	1,125 %	500,0	-	Juin 2021
Emprunt obligataire 2022	3,125 %	300,0	300,0	Octobre 2022
Emprunt obligataire 2025	2,000 %	800,0	800,0	Octobre 2025
Emprunt obligataire 2027	2,250 %	600,0	600,0	Juillet 2027
Dettes structurées				
	Variable	94,9	71,2	Mai 2024
	0,65%	-	61,3	Juin 2022
	0,75%	-	77,8	Juin 2023
	0,90%	-	12,0	Juin 2024
Sous-total des dettes (part non courante)		2 559,3	2 405,4	
Frais et primes d'émission		(21,8)	(15,7)	
Total des dettes (part non courante)		2 537,5	2 389,7	
Emprunt obligataire 2020	2,625 %	930,0	-	janvier 2020
Emprunt obligataire 2021	1,125 %	-	500,0	Juin 2021
Dettes structurées	Variable	23,7	23,7	
Tirage RCF	Variable	-	300,0	Septembre 2020
Intérêts courus non échus		32,3	33,9	
Total des dettes (part courante)		986,0	857,7	
Total		3 523,5	3 247,3	

La totalité de l'endettement est libellée en euros.

Les dettes structurées sont assorties d'un covenant financier qui prévoit un rapport entre l'endettement total net et EBITDA inférieur ou égal à 4,0 pour 1. Les obligations sont également assorties d'un covenant bancaire qui prévoit pour chaque prêteur la possibilité de demander le remboursement anticipé de l'intégralité des sommes dues en cas d'un changement de contrôle d'Eutelsat S.A ou d'Eutelsat Communications accompagné d'une dégradation de la notation d'Eutelsat SA. Au 30 juin 2020, le Groupe respecte l'ensemble des covenants bancaires.

Les contrats de crédit ne comportent ni garantie du Groupe ni nantissement d'actifs au profit des prêteurs mais comportent des clauses restrictives (sous réserve d'exceptions usuelles prévues dans ce type de contrat de prêt) limitant la capacité d'Eutelsat SA et de ses filiales, notamment à consentir des sûretés, contracter des dettes supplémentaires, céder des actifs, s'engager dans des fusions, des acquisitions, des ventes d'actifs et des opérations de crédit-bail (à l'exception de celles réalisées à l'intérieur du Groupe et expressément prévues dans le contrat de prêt) et modifier la nature de l'activité de la Société et de ses filiales.

Les contrats de crédit comportent un engagement de conserver des polices d'assurance « Lancement plus un an » pour tout satellite localisé à 13° Est et, pour tout autre satellite, l'engagement de ne pas avoir plus d'un seul satellite qui ne soit pas couvert par une police d'assurance lancement.

Par ailleurs, le Groupe dispose au 30 juin 2020 de lignes de crédit actives d'un montant total non tiré de 198,8 millions d'euros (850 millions d'euros au 30 juin 2019). Ces lignes sont assorties de covenants bancaires de même type que ceux existants sur les dettes structurées.

L'échéancier des dettes, hors frais et primes d'émission et intérêts courus non échus, au 30 juin 2020 est le suivant :

(en millions d'euros)	Montant	Échéance à moins de 1 an	Échéance à plus de 1 an et à moins de 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Prêts auprès d'Eutelsat Communications S.A.	483,1	483,1	-	-
Dettes structurées	246,1	23,7	222,4	-
Tirage RCF	300,0	300,0	-	-
Emprunt obligataire 2021	500,0	500,0	-	-
Emprunt obligataire 2022	300,0	-	300,0	-
Emprunt obligataire 2025	800,0	-	-	800,0
Emprunt obligataire 2027	600,0	-	-	600,0
Total	3 229,2	1 306,8	522,4	1 400,0

7.3.3 Autres actifs et passifs financiers

Les autres actifs financiers se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2019	30 juin 2020
Titres de participation non consolidés	2,2	14,7
Instruments financiers	4,0	10,3
Autres actifs financiers	97,5	30,9
Total	103,7	55,8
<i>Dont part courante</i>	<i>92,2</i>	<i>23,4</i>
<i>Dont part non courante</i>	<i>11,5</i>	<i>32,4</i>

Au 30 juin 2019, les autres actifs financiers incluaient une créance de 67,5 millions d'euros relative au paiement différé d'une partie de la cession de la part du Groupe dans le satellite EUTELSAT 25B. Cette créance a été payée en août 2019.

Les autres dettes et passifs financiers se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2019	30 juin 2020
Dettes locatives	582,2	493,4
Autres créiteurs	80,9	86,6
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	140,2	43,0
Dettes sociales	51,0	48,7
Dettes fiscales	5,7	15,0
Total	860,0	686,7
<i>Dont part courante</i>	<i>292,1</i>	<i>182,3</i>
<i>Dont part non courante</i>	<i>567,9</i>	<i>504,4</i>

(1) Voir Note 7.3.5 « Instruments financiers dérivés ».

La variation des dettes locatives sur la période se décompose ainsi :

(en millions d'euros)	30 juin 2019	Nouveaux contrats	Flux de trésorerie	Résiliation anticipée	Effets de change	Variation des intérêts courus	30 juin 2020
Satellites	544,6	-	(54,2)	(17,3)	-	1,3	474,4
Immobilier	27,2	2,4	(6,0)	(11,7)	(0,6)	-	11,4
Autres	10,4	-	(2,8)	-	-	-	7,6
Total	582,2	2,4	(63,0)	(29,0)	(0,6)	1,3	493,4

Les dettes locatives comprennent les intérêts courus de 2,5 millions d'euros au 30 juin 2019 et de 3,8 millions d'euros au 30 juin 2020.

7.3.4 Dette nette

La dette nette se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2019	30 juin 2020
Prêts auprès d'Eutelsat Communications S.A.	264,4	483,1
Emprunts obligataires	3 130,0	2 200,0
Tirage RCF		300,0
Dettes structurées	118,6	246,1
Part change du <i>cross currency swap</i>	99,8	(4,3)
Dettes locatives	579,8	489,6
Dette Brute	4 192,6	3 714,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 453,9)	(828,1)
Dette nette	2 738,7	2 886,3

L'évolution de la dette entre le 30 juin 2018 et le 30 juin 2019 se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2018	Flux de trésorerie	Flux non cash	Retraitements IFRS16	Effets de change	var. de juste valeur et autres	30 juin 2019
Prêt auprès d'Eutelsat Communications S.A.	231,9	32,5	-	-	-	-	264,4
Emprunts obligataires	2 530,0	600,0	-	-	-	-	3 130,0
Dettes structurées	142,3	(23,7)	-	-	-	-	118,6
Part change du <i>cross currency swap</i>	85,9	-	-	-	-	13,9	99,8
Contrats de location financement	616,8	-	-	(616,8)	-	-	-
Dettes locatives	-	(88,7)	10,7	660,6	0,2	(3,1)	579,8
Total	3 606,9	520,1	10,7	43,8	0,2	10,8	4 192,6

Les flux de trésorerie de 600 millions d'euros sur les emprunts obligataires correspondent aux deux émissions obligataires d'octobre 2018 et juin 2019 pour un montant global de 1 400 millions d'euros et au remboursement de l'emprunt obligataire échu en 2019 pour 800 millions d'euros.

L'évolution de la dette entre le 30 juin 2019 et le 30 juin 2020 se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2019	Flux de trésorerie	Flux non cash	Effets de change	var. de juste valeur et autres	30 juin 2020
Prêt auprès d'Eutelsat Communications S.A.	264,4	218,7	-	-	-	483,1
Emprunts obligataires	3 130,0	(930,0)	-	-	-	2 200,0
Tirage RCF	-	300,0	-	-	-	300,0
Dettes structurées	118,6	(23,7)	151,2	-	-	246,1
Part change du <i>cross currency swap</i>	99,8	(112,2)	-	-	8,1	(4,3)
Dettes locatives	579,8	(63,0)	(26,6)	(0,6)	-	489,6
Total	4 192,6	(610,2)	124,6	(0,6)	8,1	3 714,4

Le flux de trésorerie de 930 millions d'euros sur les emprunts obligataires correspond au remboursement de l'emprunt obligataire échu au cours de l'exercice 2020.

7.3.5 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés font l'objet d'une évaluation par un expert indépendant qui est rapprochée des valorisations transmises par les contreparties bancaires. Le tableau ci-après présente les montants contractuels ou notionnels ainsi que les justes valeurs des instruments financiers dérivés par type de contrat :

(en millions d'euros)	Notionnels		Justes valeurs		Variation de juste valeur sur la période	Impact résultat (hors coupons)	Impact capitaux propres (hors coupons)
	30 juin 2019	30 juin 2020	30 juin 2019	30 juin 2020			
Vente à terme synthétique à barrière active (Eutelsat S.A.)	237,3	244,7	0,1	5,8	5,8	-	5,8
Cross Currency Swap ⁽¹⁾	500,0	612,0	(97,6)	(33,9)	(48,6)	-	(48,6)
Total des instruments de change	737,3	856,7	(97,5)	(28,1)	(42,8)	-	(42,8)
Swap pré-hedge ⁽²⁾	500,0	300,0	(42,1)	(4,7)	(3,6)	0,4	(3,2)
Swap de taux	500,0	-	3,3	-	(3,3)	(0,7)	(4,0)
Total des instruments de taux d'intérêt	1 000,0	300,0	(38,7)	(4,7)	(6,9)	(0,3)	(7,2)
Total instruments financiers dérivés			(136,2)	(32,8)	(49,7)	(0,3)	(50,0)

(1) Le Cross Currency Swap est arrivé à échéance en janvier 2020, et sa résiliation s'est soldée par un règlement en trésorerie de 112,2 millions d'euros par Eutelsat S.A. Un nouvel instrument d'un montant nominal de 680 millions de dollars U.S. a été souscrit à cette même date.

(2) Le Swap pré-hedge couvrant un notionnel de 500 millions d'euros a été résilié en janvier 2020 et s'est soldé par un règlement en trésorerie de 41,7 millions d'euros par Eutelsat S.A. Un nouvel instrument couvrant un montant nominal de 300 millions d'euros a été souscrit au cours de l'exercice.

Au 30 juin 2020, le montant cumulé des justes valeurs des instruments financiers dérivés ressort en positif pour 10,3 millions d'euros et en négatif pour 43,0 millions d'euros (voir Note 7.3.3 « Actifs et passifs financiers »).

Les coupons des instruments de taux qualifiés de couverture de flux de trésorerie futurs sont comptabilisés directement en résultat. La variation comptabilisée en capitaux propres au titre de ces instruments correspond à la variation de juste valeur hors coupon. Les coupons du *cross currency swap* qualifié de couverture d'investissement net à l'étranger, ainsi que la variation de juste valeur hors-coupon, sont comptabilisés directement en capitaux propres.

La juste valeur et les échéances des instruments dérivés qualifiés de couverture se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	Juste valeur différée en capitaux propres et à reprendre en résultat au 30 juin 2019						
	Total	À 1 an au plus	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	À plus de 5 ans
Couverture du risque de change	(97,5)	(97,5)	-	-	-	-	-
Couverture du risque de taux	-	-	-	-	-	-	-
Total net au 30 juin 2019	(97,5)	(97,5)	-	-	-	-	-

(en millions d'euros)	Juste valeur différée en capitaux propres et à reprendre en résultat au 30 juin 2020						
	Total	À 1 an au plus	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	À plus de 5 ans
Couverture du risque de change	(28,0)	5,9	-	-	-	(33,9)	-
Couverture du risque de taux	(4,7)	(4,7)	-	-	-	-	-
Total net au 30 juin 2020	(32,7)	1,2	-	-	-	(33,9)	-

7.3.6 Gestion des risques

Le Groupe est exposé au risque de marché, notamment en ce qui concerne le risque de change et de taux d'intérêt. Pour y faire face, le Groupe a recours à un certain nombre d'instruments financiers dérivés. Le Groupe n'effectue aucune transaction financière présentant un risque qui ne puisse être quantifié lors de sa conclusion, autrement dit il ne saurait vendre des actifs sans les posséder ou sans savoir s'il les possédera à l'avenir. L'objectif est de réduire, là où cela lui semble approprié, les fluctuations de revenus et des flux de trésorerie suite à des variations des taux d'intérêts et des cours de change.

Risque de change

Par ses opérations de vente de capacité satellitaire, le Groupe est principalement receveur de devises, et majoritairement de dollar U.S. Le Groupe est donc majoritairement exposé au risque de change dollar U.S./euro.

Afin de se couvrir contre les risques liés à la fluctuation des taux de change, le Groupe peut être amené à utiliser des ventes à terme ou des ventes à termes synthétiques à barrière activante de dollars U.S. contre euros, exercées ou non en fonction du taux de change à leur date d'expiration. Le Groupe ne peut néanmoins garantir qu'il parviendra à couvrir systématiquement tous ses contrats libellés en dollar U.S. Par ailleurs, afin de couvrir le risque de conversion, le Groupe peut également avoir recours à la création de passifs libellés dans la devise des flux de trésorerie générés par ces actifs. Parmi les instruments de couverture utilisés, le Groupe peut avoir recours à des produits dérivés de change (*cross currency swaps*) documentés en couverture d'investissement net à l'étranger. Le Groupe a ainsi mis en place un swap de devises euro dollar U.S. pour un notionnel de 500 millions d'euros afin de couvrir son investissement net dans deux filiales basées au Mexique, à Singapour et à Dubaï.

Compte tenu de son exposition au risque de change, le Groupe estime qu'une hausse de 10% de la valeur du taux dollar U.S./euro générerait (hors instruments de change) une baisse du chiffre d'affaires de 7 millions d'euros et une baisse des charges opérationnelles de 57 millions d'euros. Elle entraînerait également une variation négative de 138 millions d'euros de la réserve de conversion du Groupe et une hausse de 66 millions d'euros sur la part change du *cross currency swap* comptabilisée en dettes financières.

Risque de taux

Le Groupe gère son exposition aux variations de taux d'intérêt en conservant une partie de sa dette à taux fixe (emprunts obligataires d'Eutelsat S.A.) et si nécessaire par une politique de couverture ou de pré-couverture.

Compte tenu de l'ensemble des instruments financiers dont dispose le Groupe au 30 juin 2020, une augmentation de dix points de base (+ 0,1%) du taux d'intérêt EURIBOR aurait un impact négligeable sur la charge d'intérêts et la réévaluation des instruments financiers entraînant un impact sur le compte de résultat. Elle se traduirait par une variation positive de 2 millions d'euros des capitaux propres, liée à la variation de juste valeur efficace des instruments de couverture qualifiés de couverture de flux de trésorerie futurs.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie inclut le risque lié à l'émetteur de titres, le risque d'exécution sur produits financiers dérivés ou produits monétaires ainsi que le risque de crédit sur les liquidités et les placements à terme. Le Groupe minimise son exposition au risque lié à l'émetteur et son exposition au risque d'exécution et de crédit en acquérant des produits financiers auprès de banques et d'établissements financiers de premier rang. L'exposition à ces risques est étroitement surveillée.

Le Groupe n'anticipe aucune perte qui résulterait de la défaillance de ses contreparties quant à leurs obligations prévues au contrat.

Au 30 juin 2020, le risque de contrepartie n'est pas significatif sur ces opérations.

Risque de liquidité

Le Groupe gère le risque de liquidité en tenant compte de la maturité des investissements financiers, des actifs financiers et des estimations de flux de trésorerie futurs liés aux activités opérationnelles.

L'objectif du Groupe est de maintenir l'équilibre entre la continuité des financements et leur flexibilité grâce à l'utilisation de découverts, d'emprunts bancaires *in fine*, de lignes de crédit bancaire *revolving*, d'emprunts obligataires et de contrats de location de satellites.

La maturité contractuelle de la dette du Groupe se présente comme suit :

			Echéancier au 30 juin 2019					
Au 30 juin 2019 (en millions d'euros)	Valeur au bilan	Total des flux contractuels	juin-20	juin-21	juin-22	juin-23	juin-24	Au-delà de 5 ans
Prêt auprès d'Eutelsat Communications S.A.	264,4	264,4	264,4	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires	(3 113,5)	(3 423,2)	(985,4)	(544,5)	(38,9)	(338,9)	(29,5)	(1 486,0)
Dettes structurées	(114,6)	(122,8)	(25,2)	(24,9)	(24,6)	(24,3)	(24,0)	-
Dettes locatives	(579,7)	(579,7)	(74,4)	(64,1)	(51,7)	(50,2)	(46,0)	(293,3)
Instruments dérivés qualifiés ⁽¹⁾	(98,2)	(98,2)	(98,2)	-	-	-	-	-
Instruments dérivés non qualifiés ^{(1) (2)}	(42,1)	(42,1)	(42,1)	-	-	-	-	-
Total dettes financières	(3 683,7)	(4 001,6)	(960,9)	(633,5)	(115,2)	(413,4)	(99,5)	(1 779,3)
Autres passifs financiers	(137,5)	(137,5)	(76,7)	(60,8)	-	-	-	-
Total passifs financiers	(3 821,2)	(4 139,1)	(1 037,6)	(694,3)	(115,2)	(413,4)	(99,5)	(1 779,3)
Instruments dérivés qualifiés ⁽¹⁾	0,7	0,7	0,7	-	-	-	-	-
Instruments dérivés non qualifiés ⁽¹⁾	3,3	3,3	3,3	-	-	-	-	-
Actifs financiers	99,7	99,7	88,2	11,5	-	-	-	-
Trésorerie	541,5	541,5	541,5	-	-	-	-	-
Equivalent de trésorerie	913,8	913,8	913,8	-	-	-	-	-
Total actifs financiers	1 559,0	1 559,0	1 547,5	11,5	-	-	-	-
Position nette	(2 262,2)	(2 580,1)	509,9	(682,8)	(115,2)	(413,4)	(99,5)	(1 779,3)

(1) Les montants « ventilés » au titre des instruments dérivés correspondent à des justes valeurs (et non à des flux contractuels).

(2) Dont 37,7 millions d'euros étalés en charges d'intérêt sur 8 ans.

			Echéancier au 30 juin 2020					
Au 30 juin 2020 (en millions d'euros)	Valeur au bilan	Total des flux contractuels	juin-21	juin-22	juin-23	juin-24	juin-25	Au-delà de 5 ans
Prêt auprès d'Eutelsat Communications S.A.	(483,1)	(483,1)	(483,1)	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires	(2 194,4)	(2 438,9)	(545,6)	(38,9)	(338,9)	(29,5)	(29,5)	(1 456,5)
Tirage RCF	(300,0)	(300,7)	(300,7)	-	-	-	-	-
Dettes structurées	(242,7)	(253,7)	(26,4)	(87,5)	(103,3)	(36,5)	-	-
Dettes locatives	(493,4)	(493,4)	(73,8)	(47,2)	(44,6)	(44,6)	(45,9)	(237,3)
Instruments dérivés qualifiés ⁽¹⁾	(43,0)	(43,0)	(4,7)	-	-	-	(38,3)	-
Total dettes financières	(3 756,6)	(4 012,8)	(1 434,3)	(173,6)	(486,8)	(110,6)	(113,7)	(1 693,8)
Autres passifs financiers	(150,2)	(150,2)	(102,8)	(47,4)	-	-	-	-
Total passifs financiers	(3 906,8)	(4 163,0)	(1 537,1)	(221,0)	(486,8)	(110,6)	(113,7)	(1 693,8)
Instruments dérivés qualifiés ⁽¹⁾	10,3	10,3	5,9	-	-	-	4,3	-
Actifs financiers	45,5	45,5	17,5	28,0	-	-	-	-
Trésorerie	482,5	482,5	482,5	-	-	-	-	-
Equivalent de trésorerie	345,5	345,5	345,5	-	-	-	-	-
Total actifs financiers	883,8	883,8	851,4	28,0	-	-	4,3	-
Position nette	(3 023,0)	(3 279,2)	(685,7)	(193,0)	(486,8)	(110,6)	(109,4)	(1 693,8)

(1) Les montants « ventilés » au titre des instruments dérivés correspondent à des justes valeurs (et non à des flux contractuels).

7.4 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est le montant pour lequel un actif financier pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

7.4.1 Juste valeur des actifs

Les tableaux suivants ventilent chaque actif composé d'instruments financiers en indiquent sa juste valeur, que l'instrument soit ou non comptabilisé au bilan à la juste valeur :

(en millions d'euros)	Total	Valeur nette comptable au 30 juin 2019			Juste valeur au 30 juin 2019
		Coût amorti	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Juste valeur par le résultat	
Actifs non courants					
Prêts et avances à long terme	43,8	30,3	-	13,5	43,8
Actifs sur contrats clients	29,0	29,0	-	-	29,0
Actifs courants					
Créances clients	285,0	285,0	-	-	285,0
Actifs sur contrats clients	9,0	9,0	-	-	9,0
Autres créances	25,5	25,5	-	-	25,5
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾					
Qualifiés de couverture	0,7	-	0,7	-	0,7
Non qualifiés de couverture	3,3	-	-	3,3	3,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
Trésorerie	541,1	-	-	541,1	541,1
Equivalent de trésorerie ⁽²⁾	912,8	-	-	912,8	912,8

(1) Hiérarchie de la juste valeur : niveau 2 (données observables autres qu'un prix coté sur un marché)

(2) Hiérarchie de la juste valeur : niveau 1 (prix coté sur un marché)

(en millions d'euros)	Total	Valeur nette comptable au 30 juin 2020			Juste valeur au 30 juin 2020
		Coût amorti	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Juste valeur par le résultat	
Actifs non courants					
Prêts et avances à long terme	28,0	15,0	-	13,5	28,0
Actifs sur contrats clients	35,6	35,6	-	-	35,6
Actifs courants					
Créances clients	335,5	335,5	-	-	335,5
Actifs sur contrats clients	7,2	7,2	-	-	7,2
Autres créances	43,3	43,3	-	-	43,3
Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾					
Qualifiés de couverture	10,3	-	10,3	-	10,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
Trésorerie	482,5	-	-	482,5	482,5
Equivalent de trésorerie ⁽²⁾	345,5	-	-	345,5	345,5

(1) Hiérarchie de la juste valeur : niveau 2 (données observables autres qu'un prix coté sur un marché)

(2) Hiérarchie de la juste valeur : niveau 1 (prix coté sur un marché)

A l'exception des instruments financiers dérivés et des titres non consolidés, la valeur comptable des actifs constitue une approximation satisfaisante de leur juste valeur.

7.4.2 Juste valeur des passifs

Les tableaux suivants ventilent chaque passif composé d'instruments financiers en indiquent sa juste valeur, que l'instrument soit ou non comptabilisé au bilan à la juste valeur :

(en millions d'euros)	Valeur nette comptable au 30 juin 2019				Juste valeur au 30 juin 2019
	Total	Instruments évalués au coût amorti	Instruments dérivés qualifiés de couverture	Instruments évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	
Dettes financières					
Emprunts auprès d'Eutelsat Communications S.A.	264,4	264,4	-	-	264,4
Emprunts à taux variable	114,6	114,6	-	-	114,6
Emprunt obligataire ⁽¹⁾	3 113,5	3 113,5	-	-	3 213,7
Emprunts à taux fixe	-	-	-	-	-
Découverts bancaires	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers					
Non courants	567,9	567,9	-	-	567,9
Courants	103,9	103,9	-	-	103,9
Instruments financiers dérivés ⁽²⁾					
Qualifiés de couverture	98,2	-	98,2	-	98,2
Non qualifiés de couverture	42,1	-	-	42,1	42,1
Fournisseurs et comptes rattachés	61,7	61,7	-	-	61,7
Dette sur immobilisations	62,8	62,8	-	-	62,8

(1) Hiérarchie de la juste valeur : niveau 1 (prix coté sur un marché)

(2) Hiérarchie de la juste valeur : niveau 2 (données observables autres qu'un prix coté sur un marché).

(en millions d'euros)	Valeur nette comptable au 30 juin 2020				Juste valeur au 30 juin 2020
	Total	Instruments évalués au coût amorti	Instruments dérivés qualifiés de couverture	Instruments évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	
Dettes financières					
Emprunts auprès d'Eutelsat Communications S.A.	483,1	483,1	-	-	483,1
Emprunts à taux variable	546,0	546,0	-	-	546,0
Emprunt obligataire ⁽¹⁾	2 194,4	2 194,4	-	-	2 242,4
Emprunts à taux fixe	-	-	-	-	-
Découverts bancaires	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers					
Non courants	466,0	466,0	-	-	466,0
Courants	177,6	177,6	-	-	177,6
Instruments financiers dérivés ⁽²⁾					
Qualifiés de couverture	43,0	43,0	-	-	43,0
Fournisseurs et comptes rattachés	73,2	73,2	-	-	73,2
Dette sur immobilisations	50,9	50,9	-	-	50,9

(1) Hiérarchie de la juste valeur : niveau 1 (prix coté sur un marché)

(2) Hiérarchie de la juste valeur : niveau 2 (données observables autres qu'un prix coté sur un marché).

A l'exception des emprunts obligataires et des instruments financiers dérivés, la valeur comptable des passifs financiers constitue une approximation satisfaisante de leur juste valeur.

Les justes valeurs des emprunts obligataires de niveau 1 (prix coté sur un marché) se présentent comme suit :

(En millions d'euros)	30 juin 2019	30 juin 2020
Emprunt obligataire 2020	937,0	-
Emprunt obligataire 2021	510,0	501,5
Emprunt obligataire 2022	329,6	314,1
Emprunt obligataire 2025	824,0	817,7
Emprunt obligataire 2027	613,1	609,1
Total	3 213,7	2 242,4

7.5 CAPITAUX PROPRES

PRINCIPES COMPTABLES

Frais d'augmentation de capital

Les frais externes directement liés à des augmentations ou réduction de capital sont imputés sur la prime d'émission et d'apport, nets d'impôt lorsqu'une économie d'impôt est générée.

Actions propres

Les actions propres sont comptabilisées en diminution des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition. Lors de leur cession, les gains et pertes sont inscrits directement dans les réserves consolidées pour leurs montants nets d'impôt et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

7.5.1 Capital social

Au 30 juin 2020, le capital social d'Eutelsat S.A. est composé de 1 013 162 112 actions, d'une valeur nominale de 0,65 euro. Il n'y a pas eu de mouvement sur la période close au 30 juin 2020.

7.5.2 Dividendes

Le 3 octobre 2019, les actionnaires réunis en Assemblée Générale Mixte ont décidé de distribuer un montant brut de 0,56 euro par action, soit un montant total de 567,4 millions d'euros totalement prélevé sur le résultat de l'exercice clos au 30 juin 2019.

Lors de l'Assemblée Générale du 8 octobre 2020, aucun dividende ne sera proposé au titre de l'exercice clos au 30 juin 2020.

7.5.3 Variation de la réserve de réévaluation des instruments dérivés

La réserve de réévaluation des instruments dérivés qualifiés de couverture (incluant l'effet d'impôt) a évolué comme suit sur l'exercice :

(en millions d'euros)	Total
Solde au 30 juin 2019	(61,9)
Variations de juste valeur en capitaux propres recyclables en résultat	9,5
Solde au 30 juin 2020	(52,4)

7.5.4 Réserves de conversion

La réserve de conversion (incluant l'effet d'impôt) a évolué comme suit sur l'exercice :

(en millions d'euros)	Total
Solde au 30 juin 2019	157,9
Variation nette sur la période	(29,5)
Solde au 30 juin 2020	128,4

La principale devise générant des écarts de conversion est le dollar US.

La réserve de conversion au 30 juin 2020 inclut (33,9) millions d'euros au titre du cross currency swap documenté en couverture d'investissement net à l'étranger ainsi que (112,2) millions d'euros relatifs au cross currency swap arrivé à échéance au cours de l'exercice (Voir Note 7.3.5 « Instruments financiers dérivés »).

7.6 PROVISIONS

PRINCIPES COMPTABLES

Une provision est constituée lorsque, à la date de clôture, le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques dont le montant peut être estimé de façon fiable. Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision comptabilisée correspond à la valeur actualisée des dépenses attendues jugées nécessaires pour éteindre l'obligation correspondante. L'augmentation des provisions enregistrée pour refléter l'écoulement du temps et relative à l'actualisation est comptabilisée en charges financières.

L'évolution des provisions entre le 30 juin 2019 et le 30 juin 2020 se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2019	Dotation		Reprise		Reclassement	Constat en capitaux propres	30 juin 2020
			Utilisée	Non utilisée				
Garantie financière donnée à un fonds de pension	100,1	1,2	(4,0)	-	-	(13,6)	83,7	
Indemnités de départ en retraite	15,3	1,2	(1,1)	-	-	(0,8)	14,6	
Autres avantages postérieurs à l'emploi ⁽¹⁾	6,6	0,7	(1,2)	-	-	-	6,2	
Total avantages postérieurs à l'emploi	122,1	3,1	(6,3)			(14,4)	104,4	
Litiges commerciaux, salariaux et fiscaux	17,0	5,1	(1,9)	(1,7)	-	-	18,6	
Autres	7,8	-	(0,3)	-	(7,5)	-	-	
Total provisions	146,9	8,2	(8,4)	(1,7)	(7,5)	(14,4)	123,1	
<i>Dont part non courante</i>	130,8						106,6	
<i>Dont part courante</i>	16,1						16,5	

(1) Les autres avantages postérieurs à l'emploi concernent essentiellement des indemnités de fin de contrat dans diverses filiales.

7.6.1 Garantie financière donnée à un fonds de pension

Eutelsat S.A. a donné une garantie financière au fonds de pension en charge du régime de retraite mis en place par l'Organisation Inter Gouvernementale (OIG) lors de l'apport par cette dernière de son activité opérationnelle à Eutelsat S.A. en 2001. Ce régime de retraite à prestations définies a été fermé et les droits acquis gelés préalablement à l'apport. La garantie financière octroyée par Eutelsat S.A. est évaluée et comptabilisée de manière similaire à un engagement de retraite à prestations définies bien que le Groupe n'ait pas repris directement les engagements souscrits auprès de l'OIG au plan juridique. Cette garantie peut être exercée à certaines conditions en comblement de sous-financements futurs.

En 2017, la garantie financière a été appelée pour un montant de 35,9 millions d'euros sur la base des projections de déficit du régime et un accord a été conclu avec le fonds de pension pour neuf paiements de 4,0 millions d'euros répartis entre le 30 juin 2017 et le 30 juin 2025. Ces paiements pourront évoluer en fonction des futures situations financières établies annuellement.

L'évolution des obligations et des actifs du régime entre le 30 juin 2019 et le 30 juin 2020 se présente comme suit:

(en millions d'euros)	30 juin 2019	30 juin 2020
Valeur actualisée des obligations à l'ouverture	215,8	238,7
Coût des services rendus au cours de l'exercice	-	-
Coût financier	3,7	2,8
Écarts actuariels liés aux hypothèses financières : (gains)/pertes	25,3	(26,9)
Prestations versées	(6,2)	(7,1)
Valeur actualisée des obligations à la clôture	238,7	207,5

(en millions d'euros)	30 juin 2019	30 juin 2020
Juste valeur des actifs du fonds à l'ouverture	136,4	134,6
Rendement attendu des actifs du régime	2,4	1,6
Écarts actuariels liés aux hypothèses financières : (gains)/pertes	2,1	(13,3)
Contributions versées	-	8,0
Prestations versées	(6,2)	(7,1)
Juste valeur des actifs du fonds à la clôture	134,6	123,9

La durée moyenne pondérée des obligations est de 17 ans.

Les montants inclus dans la juste valeur des actifs du régime n'incluent aucun instrument financier émis par Eutelsat S.A. ni aucun bien immobilier ou mobilier détenu ou utilisé par Eutelsat S.A. Le rendement effectif des actifs du régime s'élève à 4,4 millions d'euros et (11,6) millions d'euros aux 30 juin 2019 et 2020, respectivement.

Les évaluations actuarielles ont été réalisées sur la base des hypothèses suivantes :

	30 juin 2019	30 juin 2020
Taux d'actualisation	1,05%	1,50%
Taux d'augmentation des pensions	1,75%	1,75%

Une baisse de 50 points de base des taux d'actualisation entraînerait une augmentation de la provision de 18,3 millions d'euros.

Les provisions ont évolué comme suit au cours des deux exercices :

(en millions d'euros)	30 juin 2019	30 juin 2020
Provision à l'ouverture de l'exercice	75,5	100,1
Charge nette comptabilisée en résultat	1,4	1,2
(Gains) / pertes actuarielles	23,2	(13,6)
Contributions versées	-	(4,0)
Provision à la clôture de l'exercice	100,1	83,7

Au 30 juin 2019, un montant de 4 millions d'euros était également comptabilisé en Charges à payer et a été totalement versé sur l'exercice clos au 30 juin 2020.

7.6.2 Indemnités de départ retraite et assimilés

PRINCIPES COMPTABLES

Les régimes de retraite du Groupe sont constitués de régimes à cotisations définies et de régimes à prestations définies.

Les charges liées aux régimes à cotisations définies sont constatées en « Charges de personnel » sur la base des cotisations versées ou dues au titre de l'exercice où les services sont rendus par les bénéficiaires des régimes.

Les régimes à prestations définies concernent les plans dans lesquels le Groupe s'est engagé à garantir à terme un montant ou un niveau de prestations. L'évaluation de ces prestations s'effectue sur la base de la méthode actuarielle des *unités de crédit projetées* consistant à projeter les montants des paiements futurs attendus sur la base d'hypothèses démographiques (rotation du personnel, mortalité, âge de départ à la retraite) et financières (augmentation des salaires et actualisation). La charge de l'exercice correspondant au coût des services rendus est constatée en « Charges de personnel » et les effets de l'actualisation dans le résultat financier. Les écarts actuariels résultant des changements d'hypothèses actuarielles ou des écarts d'expérience sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global ».

Régimes à prestations définies

Les engagements de retraite à prestations définies du Groupe sont principalement constitués du régime d'indemnités de départ en retraite des salariés d'Eutelsat S.A..

Aux 30 juin 2019 et 2020, la situation du régime se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2019	30 juin 2020
Valeur actualisée des obligations à l'ouverture	15,3	15,3
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1,0	1,1
Coût financier	0,2	0,2
Écarts actuariels	(0,8)	(0,8)
Indemnités versées	(0,4)	(1,2)
Valeur actualisée des obligations à la clôture	15,3	14,6

La durée moyenne pondérée des obligations est de 12 ans.

L'évaluation actuarielle effectuée a été effectuée sur la base des hypothèses suivantes :

	30 juin 2019	30 juin 2020
Taux d'actualisation	1,05%	1,25%
Taux d'augmentation des salaires	2,0%	0% durant 2 ans puis 2%

Le taux d'actualisation est déterminé sur la base d'obligations privées de première catégorie (AA et AAA) d'une durée cohérente avec celle du régime valorisé.

Régimes à cotisations définies

Les cotisations patronales versées au régime de retraite obligatoire en France au cours de l'exercice à ce titre s'élèvent à 8,0 millions d'euros et 6,4 millions d'euros aux 30 juin 2019 et 2020 respectivement.

Les salariés, à l'exception des mandataires sociaux salariés, bénéficient par ailleurs d'une retraite sur-complémentaire par capitalisation, à contributions définies, financée par des cotisations salariales et patronales égales à 6% du salaire annuel brut dans la limite de huit fois le plafond de la Sécurité sociale française. Les cotisations patronales versées au cours de l'exercice à ce titre s'élèvent à 1,9 million d'euros et 1,9 million d'euros aux 30 juin 2019 et 2020 respectivement.

7.6.3 Litiges et passifs éventuels

PRINCIPES COMPTABLES

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est impliqué dans des actions judiciaires et des litiges commerciaux. Le Groupe exerce son jugement au cas par cas dans l'évaluation des risques encourus, et constitue une provision dès lors qu'il s'attend à une sortie probable de ressources. Dans les cas jugés sans fondement ou trop peu étayés, aucune provision n'a été comptabilisée.

7.7 ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOTS

7.7.1 Actifs et passifs d'impôts différés

PRINCIPES COMPTABLES

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale. Ils sont calculés par entité fiscale et comptabilisés sur toutes les différences temporelles, sauf exceptions en utilisant la méthode bilancielle du report variable.

Ainsi, tous les passifs d'impôt différé sont comptabilisés :

- pour toute différence temporelle imposable sauf quand le passif d'impôt différé résulte de la dépréciation non déductible fiscalement de l'écart d'acquisition ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ; et
- pour des différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales sauf lorsque le Groupe contrôle le renversement de la différence et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toute différence temporelle déductible, reports en avant de pertes fiscales et crédit d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles pourront être imputées. Toutefois, aucun actif d'impôt différé n'est constaté s'il résulte d'une différence temporelle déductible générée par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est pas probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

Les impôts différés ne sont pas actualisés et sont classés en actifs et passifs non courants.

Les impôts différés par nature ont évolué de la manière suivante entre le 30 juin 2019 et le 30 juin 2020 :

(en millions d'euros)	30 juin 2019	Variation de change et reclassements	Résultat de la période	Constat en capitaux propres	30 juin 2020
Impôts différés actifs					
Instruments financiers dérivés	29,8	-	(12,5)	11,5	28,9
Déficits reportables	18,1	0,3	6,1	-	12,4
Provisions client	26,0	(0,2)	(9,0)	-	16,7
Garantie financière donnée au fonds de pension	19,5	-	0,3	(3,5)	16,3
Provisions pour risques et charges	4,4	0,8	(1,1)	-	4,0
Actifs incorporels et corporels	-	27,2	(3,9)	-	23,2
Autres	13,0	6,0	6,6	(0,3)	25,5
Total impôts différés actifs	110,9	33,9	(25,7)	7,7	127,0
Impôts différés passifs					
Actifs incorporels	28,2	(26,7)	(0,4)	-	1,1
Actifs corporels	(238,6)	(5,7)	3,2	-	(241,0)
Autres	(45,4)	(3,0)	2,5	-	(45,7)
Total impôts différés passifs	(255,7)	(35,4)	5,3	-	(285,6)
Position nette active / (passive)	(144,8)	(1,5)	(20,4)	7,7	(158,7)
Reflété comme suit dans les comptes :					
Impôts différés actifs	2,7				36,3
Impôts différés passifs	(147,5)				(195,0)
Total	(144,8)				(158,7)

L'actif ou le passif d'impôt différé correspond à la somme des positions nettes des entités consolidées.

Les impôts différés passifs portent essentiellement sur les différences temporelles taxables générées par :

- la comptabilisation à la juste valeur des contrats clients et relations associées et des autres immobilisations incorporelles dans le cadre des acquisitions d'Eutelsat S.A. et de Satmex ;
- les amortissements accélérés pratiqués sur les satellites au niveau fiscal.

L'échéancier de recouvrement des actifs d'impôts différés sur déficits reportables est présenté dans le tableau ci-après :

(en millions d'euros)	Montant	Échéance à moins de 1 an	Échéance à plus de 1 an et à moins de 5 ans	Échéance à plus de 5 ans	Indéfinie
Echéanciers des pertes fiscales reportables activées	69,5	-	-	1,8	67,7
Total	69,5	-	-	1,8	67,7

Par ailleurs, le Groupe dispose d'un stock de pertes fiscales reportables non reconnues pour un montant de 141,5 millions d'euros au 30 juin 2020 (114,0 millions d'euros au 30 juin 2019) dont les dates d'expiration sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Montant	Échéance à moins de 1 an	Échéance à plus de 1 an et à moins de 5 ans	Échéance à plus de 5 ans	Indéfinie
Dates d'expiration des pertes fiscales reportables non reconnues	141,5	-	0,8	11,8	128,8
Total	141,5	-	0,8	11,8	128,8

7.7.2 Procédure de vérification

La société Eutelsat S.A., appartenant au groupe d'intégration fiscale dont Eutelsat Communications S.A. est la société mère intégrante, a fait l'objet d'une procédure de vérification de comptabilité sur les exercices clos aux 30 juin 2012, 2013 et 2014. En décembre 2016, elle a reçu une proposition de rehaussement relative aux exercices clos aux 30 juin 2013 et 2014. Suite à l'exercice de recours précontentieux et aux discussions qui s'en sont suivies, les montants réclamés par l'administration fiscale ont été sensiblement réduits. Un désaccord persiste sur certains rehaussements, sur lesquels Eutelsat estime disposer d'arguments solides en défense.

La société Eutelsat S.A. a également fait l'objet d'une procédure de vérification de comptabilité au titre des exercices clos aux 30 juin 2016 et 2017 et a reçu en décembre 2019 une proposition de réhaussements relative à ces deux exercices. Une réponse à cette proposition a été apportée par la société.

NOTE 8. PARTIES LIEES

Les parties liées sont composées :

- des actionnaires directs ou indirects, et leurs filiales, qui exercent une influence notable, laquelle est présumée en cas de détention de plus de 20 % ou dès lors que l'investisseur bénéficie d'une présence au Conseil d'administration d'une entité du Groupe ;
- des actionnaires minoritaires des entités que le Groupe consolide selon la méthode de l'intégration globale ;
- des sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation qu'il comptabilise par la méthode de la mise en équivalence ; et
- des principaux dirigeants.

8.1 Principaux dirigeants

Le Groupe considère que la notion de principaux dirigeants regroupe, dans le contexte de gouvernance d'Eutelsat, le Comité exécutif présidé par le Directeur Général ainsi que les membres du Conseil d'Administration.

Les rémunérations allouées au Comité exécutif se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2019	30 juin 2020
Rémunérations ⁽¹⁾	8,1	9,2
Total avantages court terme	8,1	9,2
Avantages postérieurs à l'emploi ⁽²⁾	0,03	0,05
Paielements fondés sur les actions ⁽³⁾	0,8	0,9
Total avantages long terme	0,83	0,95

(1) Elles incluent les salaires bruts y compris part variable, les primes, les avantages en nature, l'intéressement, la participation et les charges sociales versés.

(2) Ils correspondent au coût des services passés des régimes de retraite à prestations définies.

(3) Ils correspondent à la charge enregistrée au compte de résultat au titre des rémunérations en actions.

En cas de fin de mandat du Directeur général et de l'un des Directeurs généraux délégués, il est prévu un engagement de non concurrence, rémunéré par le versement pendant 18 mois de 50% de la rémunération fixe. Cet engagement prévoit que le Directeur général et le Directeur général délégué s'abstiennent pendant cette durée de travailler directement ou indirectement pour tout opérateur de satellites.

Les rétributions des membres du Conseil d'administration perçues au titre de l'exercice clos au 30 juin 2020 s'élèvent à 1,0 million d'euros (1,0 million d'euros au titre de l'exercice clos au 30 juin 2019).

8.2 Autres parties liées

Les transactions avec les parties liées autres que les principaux dirigeants se résument comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2019	30 juin 2020
Chiffre d'affaires	27,2	25,1
Résultat financier	14,6	25,9
Créances brutes (y compris factures à établir)	11,0	13,7
Dettes (y compris factures à recevoir)	850,8	998,0

Le chiffre d'affaires porte sur la fourniture de services liés au suivi et au contrôle des satellites. Les dettes comprennent les contrats de location au titre des satellites Express AT1, Express AT2, Express AM6 et Eutelsat 36C et incluent également le prêt avec Eutelsat Communications.

NOTE 9. ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

NOTE 10. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(en milliers d'euros)	EY				Mazars			
	Montant N	%	Montant N-1	%	Montant N	%	Montant N-1	%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels consolidés								
Eutelsat SA	126	26%	135	25%	126	26%	135	28%
Filiales	337	71%	318	60%	335	69%	290	60%
Sous-total	463	97%	453	85%	461	95%	425	87%
Services autres que la certification des comptes								
Eutelsat SA	13	3%	61	12%	10	2%	61	13%
Filiales	-	-	18	3%	14	3%	0	0%
Sous-total	13	3%	79	15%	24	5%	61	13%
Total	476	100%	532	100%	485	100%	486	100%

Les services autres que la certification des comptes correspondent essentiellement à ceux requis par les textes.